

**ALGÉRIE - BOSNIE HERZÉGOVINE**  
**Le Président Bouteflika félicite son homologue bosniaque pour la fête nationale de son pays**

P. 24

**ALGÉRIE - ONU - SAHARA OCCIDENTAL**  
**L'Algérie appelle au pourvoi d'une composante droits de l'Homme dans la MINURSO**

P. 24

**ALGÉRIE - TUNISIE**  
**M.Guitouni et le chef du Gouvernement tunisien examinent les moyens de renforcer la coopération énergétique bilatérale**

P. 24

**ALGÉRIE - ONU**  
**Droits de l'Homme: le SG du MAE met en avant à Genève les avancées réalisées par l'Algérie**

P. 24

## A L G É R I E - T U R Q U I E

# Le président turc achève sa visite officielle en Algérie

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a quitté hier Alger, au terme d'une visite officielle de trois jours, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le chef d'Etat turc a été salué à son départ à l'aéroport international Houari Boumediene, par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et des membres du gouvernement. Le président Erdogan a eu des entretiens mardi avec le Président Bouteflika et a reçu plusieurs hauts responsables lors de son séjour à Alger.

P. 5



● La visite du président Erdogan en Algérie a été sanctionnée par la signature de plusieurs accords de coopération, marquant la volonté des deux pays à consolider leurs relations bilatérales.

**LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DJAMEL KAOUANE, L'A INDIQUÉ MARDI À ALGER**  
**Près de 4.500 cartes de journaliste professionnel délivrées**

P. 3

**LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE CONFIRME :**  
**La date des vacances de printemps maintenue conformément au calendrier de 2017-2018**

P. 4

**LE PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES MÉDECINS, LE DR BEKKAT BERKANI, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS**  
**GRÈVE DES MÉDECINS RÉSIDENTS**  
**Mohamed Bekkat, déplore le statu quo du ministère**

Pp. 6-7



## SANTÉ

**HYPERTENSION : La générosité, c'est bon pour la santé !**

Pp 12-13

## ÉCONOMIE

**CARBURANTS : Hausse de la consommation de l'essence normale et sans plomb en 2017**

P. 7

## F T BALL

**LIGUE 1 (22E JOURNÉE) : Le leader en péril à Sétif, le CRB pour poursuivre son redressement**

P. 21

## MDN

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME**  
**2 cachettes contenant des grenades et des mines artisanales détruites à Bouira**

P. 3

## SOLIDARITÉ

Mme Ghania Eddalia participe à la 37<sup>e</sup> session du Comité des femmes arabes

La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, qui représente l'Algérie aux travaux de la Réunion ministérielle sur l'appartenance et l'identité juridique à Tunis, participera aujourd'hui à la 37<sup>e</sup> session

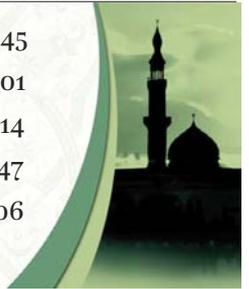
du Comité des femmes arabes sous les auspices de la Ligue des Etats arabes. Par ailleurs, la ministre participera demain vendredi 2 mars à la réunion préparatoire de la 62<sup>e</sup> session du comité des Femmes de l'ONU, organisée par la République tunisienne.



## Horaire des prières

Jeudi 13 Joumada al thania 1439

Fajr	05:45
Dohr	13:01
Asr	16:14
Maghreb	18:47
Isha	20:06



## PROTECTION CIVILE

Sortie de la 45<sup>e</sup> promotion d'agents de la Protection civile...

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile, la Direction générale de la protection civile (DGPC), organise ce matin à partir de 9h au siège de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beida, une cérémonie de sortie de la 45<sup>e</sup> promotion d'agents de la protection civile.

## ...et une cérémonie à Médéa

La Direction de la protection civile de la wilaya de Médéa, organise aujourd'hui à partir de 9h au niveau du siège de l'unité principale de la wilaya, une cérémonie à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile.

MUSÉE DU MOUDJAHID  
Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h au niveau de la Kasma de Bab Ezzouar (Alger), la 239<sup>e</sup> rencontre élargie aux musées et directions régionales des moudjahidine, consacrée à l'enregistrement

de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale. Il sera question de débattre lors de cette rencontre de la surveillance de l'ennemi et la collecte d'informations le concernant.

## MOUDJAHIDINE

## Zitouni le 3 mars à Oum El-Bouaghi

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera samedi 3 mars à Oum El Bouaghi, la cérémonie de commémoration du 61<sup>e</sup> anniversaire de la mort de l'un des héros de la guerre de libération, Larbi Ben M'hidi.

LE 3 MARS À BOUMERDÈS  
Cérémonie en l'honneur des élus du MPA

Le président du Mouvement populaire algérien (MPA), M. Amara Benyounes, présidera samedi 3 mars à partir de 10h à la salle Oudaj de Boumerdès, une cérémonie en l'honneur des élus du parti issus de cette wilaya.

## LI AMNIKOU

## Emission consacrée à la sécurité des motocyclistes

L'émission radio dédiée à la sécurité routière «Li Amnikoum», animée chaque jeudi par des cadres de la Sûreté nationale sur la chaîne 1, sera consacrée cet après-midi de 16h à 17h, aux équipements de protection des motocyclistes.



## Météo

	Max	Min
Alger	23°	13°
Oran	24°	12°
Annaba	22°	11°
Béjaïa	22°	13°
Tamanrasset	28°	14°

JEUDI 1<sup>ER</sup> MARS

## Projection nationale du film «M»

Le film d'horreur algérien «M», sera en projection aujourd'hui, à la salle Atlas et El Mougat (Alger), salle Ahmed Bey (Constantine), salle Saâda (Oran) et salle des spectacles Isser (Boumerdès)



## BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE DE LECTURE PUBLIQUE DE TIZI-OUZOU

## Rencontre avec les lauréats du prix Assia Djebar du roman en tamazight

La caravane Chaïb Dzair de l'ANEP, fera escale aujourd'hui, à la bibliothèque principale de lecture publique de Tizi-Ouzou. A cet effet, une rencontre sera organisée avec les lauréats du prix Assia Djebar du roman en tamazight, des trois éditions, Mustapha Zaarouri, Lynda Koudache et Rachid Boukharoub, suivie d'un hommage aux éditions «El Amel».



## DEMAIN À L'OPÉRA D'ALGER

## Présentation de l'Opéra «Madame Butterfly»

L'opéra «Madame Butterfly» de Puccini, sera présenté au public, demain vendredi 2 mars à partir de 19h, à l'Opéra d'Alger, Boualem Bessaïh.

LES 8 ET 9 MARS À L'UNIVERSITÉ MOHAMED-KHIDER  
16<sup>e</sup> journées médicales de Biskra

En collaboration avec la Direction de la santé et de la population, l'Association des médecins privés de la wilaya de Biskra, organise les 8 et 9 mars à l'université Mohamed Khider, les 16<sup>e</sup> journées médicales avec pour thèmes : le diabète, la cardiologie, l'endocrinologie, la pédiatrie, la pneumologie et la dermatologie.

## TRAMWAY D'ALGER :

## Reprise du trafic hier après une interruption partielle



Le trafic sur la ligne du tramway d'Alger qui a connu mardi soir (19h00) une interruption partielle a repris le service hier matin, a indiqué un communiqué de la société d'exploitation des tramways (SETRAM).

Selon la même source, le tramway d'Alger a repris son activité hier à 5h30 après un "arrêt partiel" mardi 27 février 2018 de 18h55 jusqu'à la fin de service suite aux manifestations qui ont eu lieu à la station de l'Université de Dergana et aux recommandations des services de sécurité.

## LE 3 MARS À DAR EL BEIDA

## Campagne de sensibilisation au don du sang

L'Association Dar El Beida Unid, organise samedi 3 mars au niveau de la placette de DEB, une campagne de sensibilisation au don de Sang.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DJAMEL KAOUANE, L'À INDIQUÉ MARDI À ALGER

## Près de 4.500 cartes de journaliste professionnel délivrées

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a indiqué mardi à Alger que près de 4.500 cartes de journaliste professionnel avaient été délivrées dans le cadre de l'organisation de la profession à l'occasion de l'élection du Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste.

Dans son intervention devant la commission de la culture, de la communication et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN) M. Kaouane a précisé que depuis l'installation de la commission provisoire chargée de la délivrance de la carte de journaliste professionnel (2014), 4.479 cartes ont été délivrées, soulignant qu'"il s'agit d'un acquis majeur pour le journaliste professionnel".

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la consolidation du principe d'indépendance qui est "tributaire de la réunion des conditions à même de permettre au journaliste d'accomplir sa mission pleinement", a-t-il soutenu, précisant que cela passait par l'encadrement de la profession et la création du Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste.

Evoquant les nouveautés introduites par la loi organique relative à l'information, dont l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE) et l'Autorité de régulation de l'audio-visuel (ARAV), M. Kaouane a réaffirmé "l'attachement des hautes autorités de l'Etat au principe d'indépendance de la presse écrite et audiovisuelle".

La nomination par le président de la République des membres de l'ARAV en 2016 "confirme sa détermination à aller de l'avant dans la consécration et le renforcement de la liberté d'expression en tant que fondement et principe constitutionnel", a soutenu le ministre.

Concernant l'Autorité de régulation de la presse écrite, M. Kaouane a rappelé qu'elle apportera un plus au paysage médiatique dès la finalisation des aspects réglementaires qui lui permettront de mener à bien sa mission.

Le ministre a indiqué que l'arsenal législatif et réglementaire du secteur de la communication demeurait un chantier ouvert, précisant que son département s'attelait à l'élaboration d'une série de projets de loi et de décrets liés à la publicité, aux sondages d'opinion et à l'organisation de l'activité de conseil en communication, outre les projets de textes d'application de la loi organique relative à l'information, notamment ceux affé-



rents à la communication électronique et institutionnel.

M. Kaouane a, par ailleurs, salué la décision du Premier ministre relative à la relance du Fonds de soutien à la presse qui "contribuera sans nul doute au rayonnement de la presse en Algérie", a-t-il dit.

Estimant que la nécessaire adaptation à l'évolution du monde de la communication était un défi à relever, le ministre s'est dit convaincu de la capacité de son secteur à réussir ce défi grâce à ses compétences et moyens technologiques, concrétisées à la faveur d'une politique de modernisation et de renouvellement constante des moyens de communication, adoptée depuis plus d'une décennie.

M. Kaouane a rappelé, dans ce sens, que la politique de son département "s'inspirait du programme du président de la République", qui a placé le secteur de la communication, depuis 1999, au centre de ses préoccupations et en a fait un axe important et essentiel dans sa vision d'une Algérie où règnent paix, sécurité, stabilité, développement et essor.

L'Algérie a accompli, depuis 1999, "de grands progrès en matière de promotion et de consolidation de la liberté d'expression, partant de l'engagement du président de la République d'aplanir les obstacles entravant la pratique journalistique, d'encourager le pluralisme médiatique et de consacrer le droit du citoyen à l'information, jusqu'à la

constitutionnalisation de ces principes et leur concrétisation en une batterie de textes législatifs et réglementaires organisant la scène médiatique en Algérie, à leur tête la loi organique relative à l'information", a ajouté M. Kaouane.

Les éléments consacrés par la loi organique relative à l'information, notamment le droit du citoyen à l'information, l'encadrement de la profession de journaliste, l'organisation de l'action médiatique, l'ouverture du champ audio-visuel à l'investissement privé algérien, le développement et la modernisation des moyens d'information, ont constitué, en effet, les principaux axes du Plan d'action du gouvernement, poursuit le ministre.

Abordant la consécration du droit d'accès du citoyen à l'information, M. Kaouane a indiqué que cet élément a été concrétisé à travers la création de plusieurs journaux privés ayant bénéficié du soutien direct et indirect de l'Etat qui a, a-t-il dit, "accompagné ces nouveaux titres dans leur parcours au point où certains d'entre eux rivalisent aujourd'hui avec les plus grands titres au niveau régional".

Le nombre de journaux est passé de près de 50 titres dans les années 90 à 300 titres en 2018, a-t-il fait savoir.

En dépit de la disparition de certains journaux durant les deux dernières années pour des raisons financières, la scène médiatique a vu l'apparition de plus de 100 sites électroniques d'informations, a conclu le ministre.

## ÉDUCATION

### Le CNAPESTE appelle le ministère de l'Éducation au dialogue et rassure les élèves



Le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (CNAPESTE) a appelé, hier, dans un communiqué, le ministère de l'Éducation nationale à un dialogue "sérieux" sur les revendications soulevées, rassurant les élèves quant à leur prise en charge "psychologique et pédagogique".

"Au terme d'un débat sérieux et responsable tout au long de sa session extraordinaire de trois jours, le CNAPESTE a décidé de mettre fin à la grève, appelant les enseignants à rejoindre leur postes à partir de jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018 et à maintenir la session du conseil national ouverte", précise la même source.

Le CNAPESTE, qui appelle le ministère de l'Éducation nationale à "un dialogue sérieux sur les revendications soulevées", a décidé de tenir des assemblées générales suivies d'assemblées de wilaya pour expliquer le contenu du communiqué du conseil national (02/2018) actuel". La décision du conseil intervient conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika qui a appelé, à plusieurs occasions, à "faire aboutir le dialogue social et à instaurer la confiance avec les partenaires sociaux".

Mettant l'accent sur "la force de ses représentants au dialogue et à la mobilisation, le conseil a appelé les responsables du secteur de l'Éducation nationale à assumer leurs responsabilités et à éviter à l'école algérienne l'impasse". Pour rappel, le CNAPESTE a soulevé des revendications socioprofessionnelles, dont l'application des procès-verbaux nationaux et locaux signés avec les responsables du ministère de l'Éducation, particulièrement le procès-verbal du 19 mars 2015 et les procès-verbaux des wilayas de Blida et de Bejaïa.

Pour sa part, la Justice a déclaré "illégal" la grève enclenchée par ce syndicat, ce qui amené le ministère à prendre des sanctions à l'encontre des enseignants grévistes. Selon des chiffres officiels relayés dimanche dernier par la presse nationale, quelque 4.000 enseignants grévistes auraient été révoqués.

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebit, avait assuré, mardi, que toutes les mesures appropriées seront prises pour la réintégration des enseignants radiés, réaffirmant que ces derniers peuvent faire un recours auprès des Directions de l'Éducation pour leur réintégration, et ce dans le cadre d'une commission paritaire.

La première responsable du secteur a rassuré, le week-end dernier, les élèves et leurs parents que toutes les mesures avaient été prises pour garantir leur droit constitutionnel à l'enseignement, en ayant à cœur le principe d'équité et d'égalité des chances.

## LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE CONFIRME :

### La date des vacances de printemps maintenue conformément au calendrier de 2017-2018

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé mardi soir que la date des vacances de printemps est maintenue conformément au calendrier des vacances scolaires de l'année 2017-2018, soit du jeudi 15 mars au dimanche 1<sup>er</sup> avril 2018. Le ministère a précisé dans un communiqué que "les établissements scolaires resteront ouverts durant la première semaine des vacances (15-22 mars), pour permettre aux élèves d'assister aux séances de soutien et de révision". Les examens nationaux officiels de fin d'année porteront sur le programme scolaire dispensé.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

### 2 cachettes contenant des grenades et des mines artisanales détruites à Bouira (MDN)

Deux (2) cachettes contenant des grenades, des mines de confection artisanale, des détonateurs, une quantité de matières explosives, et des téléphones portables piégés, ont été découvertes et détruites mardi à Bouira par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 27 février 2018 à Bouira (1<sup>er</sup> Région militaire), deux cachettes contenant 29 téléphones portables piégés, 3 grenades, 16 mines de confection artisanale, 33 détonateurs, 350 grammes de matières explosives, des outils de détonation, ainsi que des vivres, des médicaments et divers objets", précise la même source. Dans le même contexte et lors d'une opération de recherche et de ratissage menée à Skikda (5<sup>e</sup> RM),

un détachement de l'ANP "a découvert 150 kilogrammes d'Ammonitrate, servant dans la préparation des explosifs", tandis qu'un autre détachement "a détruit 11 bombes de confection artisanale à Tébessa".

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont appréhendé 7 narcotrafiquants et saisi 33,9 kilogrammes de kif traité à Sidi Bel Abbès (2<sup>e</sup> RM), tandis que 1.851 unités de différentes boissons "ont été saisies à Ouargla et El-Oued (4<sup>e</sup> RM)".

D'autre part, un détachement de l'Armée nationale populaire "a intercepté, à Bordj Badji Mokhtar (6<sup>e</sup> RM), 4 contrebandiers en possession de 13 groupes électrogènes et 9 marteaux piqueurs", alors que 2.040 litres de carburant et 3.959 unités de tabac "ont été saisies à Bechar, Adrar et Tindouf (3<sup>e</sup> RM)", rapporte également le communiqué.

## GRÈVES: Le CNDH pour la "réactivation efficiente" du dialogue pour des solutions "adéquates"

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a estimé, hier à Alger, "nécessaire la réactivation efficiente" du dialogue dans les secteurs touchés par les mouvements de grève, à l'effet de "trouver rapidement des solutions adéquates, loin des calculs politiques étroits".

"La persistance de la situation sociale actuelle et ses développements affectent les droits fondamentaux des citoyens, particulièrement le droit à la santé, le droit à l'enseignement, le droit au travail et le droit syndical qui sont des droits fondamentaux entérinés par la Constitution et consacrés par les conventions internationales et régionales ratifiées par notre pays", a souligné un communiqué ayant sanctionné une réunion exceptionnelle du bureau permanent du CNDH, tenue hier mardi et consacrée à l'examen des développements de la situation sociale actuelle qui touche les secteurs cités.

"C'est pourquoi, le bureau permanent du Conseil estime nécessaire la réactivation efficiente du dialogue, à l'effet de trouver rapidement des solutions adéquates, loin des calculs politiques étroits et de mettre l'intérêt du citoyen et de l'Homme au centre des préoccupations des partenaires sociaux concernés par lesdits secteurs", ajoute la même source.

Le bureau permanent du CNDH estime également qu'"il est primordial de revoir les décisions extrêmes prises par les secteurs concernés".

## GRÈVES: Le CNDH pour la "réactivation efficiente" du dialogue pour des solutions "adéquates"

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a estimé, hier à Alger, "nécessaire la réactivation efficiente" du dialogue dans les secteurs touchés par les mouvements de grève, à l'effet de "trouver rapidement des solutions adéquates, loin des calculs politiques étroits".

"La persistance de la situation sociale actuelle et ses développements affectent les droits fondamentaux des citoyens, particulièrement le droit à la santé, le droit à l'enseignement, le droit au travail et le droit syndical qui sont des droits fondamentaux entérinés par la Constitution et consacrés par les conventions internationales et régionales ratifiées par notre pays", a souligné un communiqué ayant sanctionné une réunion exceptionnelle du bureau permanent du CNDH, tenue hier

mardi et consacrée à l'examen des développements de la situation sociale actuelle qui touche les secteurs cités.

"C'est pourquoi, le bureau permanent du Conseil estime nécessaire la réactivation efficiente du dialogue, à l'effet de trouver rapidement des solutions adéquates, loin des calculs politiques étroits

et de mettre l'intérêt du citoyen et de l'Homme au centre des préoccupations des partenaires sociaux concernés par lesdits secteurs", ajoute la même source.

Le bureau permanent du CNDH estime également qu'"il est primordial de revoir les décisions extrêmes prises par les secteurs concernés".

## TRANSPORTS DE VOYAGEURS : Deux nouvelles gares routières projetées dans la wilaya d'Illizi

Le secteur des transports dans la wilaya d'Illizi verra cette année l'entrée en service de deux nouvelles gares routières, a-t-on appris hier des responsables locaux du secteur des transports.

Il s'agit d'une gare routière de classe "A" d'une capacité d'un million de voyageurs, réalisée au chef lieu de la wilaya pour une enveloppe de 700 millions DA accordée au titre du programme de développement des régions du Sud, a indiqué le directeur des Transports, Faouzi Chebbi. Cette structure, livrable à la

fin de 2018, offre une capacité d'accueil de 30 bus de transports pour les liaisons inter-wilayas et inter-communales, une aire pour taxis d'une capacité de 25 véhicules, en plus d'autres servitudes, dont des espaces commerciaux.

Une autre gare routière de classe "B" est en réalisation à l'entrée Nord d'In-Amenas (240 km Nord d'Illizi), et sera livrée en janvier prochain, selon le responsable.

D'une belle conception architecturale contribuant à l'embellissement urbain de la ville d'In-Amenas, cette

## LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, HOCINE NECIB, L'A ANNONCÉ, À ALGER Distribution d'eau potable: un programme d'urgence en prévision de la prochaine saison estivale

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé, mardi à Alger, le lancement d'un programme d'urgence comprenant plusieurs projets d'un montant de 25 milliards DA pour assurer une alimentation régulière en eau potable au cours de la prochaine saison estivale (2018) et mettre fin aux perturbations enregistrées l'été dernier.



S'exprimant en marge d'une réunion de travail préparatoire de la prochaine saison estivale, le ministre a fait savoir que le programme, qui sera réalisé sur plusieurs étapes, sera présenté au Gouvernement la semaine prochaine pour adoption et pour la mobilisation des ressources financières nécessaires à sa mise oeuvre.

Le ministre qui coprésidait cette réunion avec le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Nourredine Be-

doui, a expliqué que ce programme, qui concernera 24 wilayas, avait pour objectif d'assurer une alimentation quotidienne en eau potable au profit de 367 communes sur un total de 592 non alimentées quotidiennement, les 225 communes restantes devant bénéficier de ce type d'alimentation au cours du premier semestre 2019.

Le programme d'urgence prévoit plusieurs projets au profit de 3,5 millions d'habitants des villes et agglomérations, dont le transfert des eaux du barrage Mehouane vers Sétif, le transfert du barrage d'Ourkiss vers Oum Bouaghi, le transfert de la station de dessalement d'El Meqtaa vers Mascara, le transfert de Chott El Gherbi vers le sud de Tlemcen, le nord de Naama et l'ouest de Sidi Belabbès, ainsi que le transfert du barrage de Tichy-Haf vers la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

Il est également question de l'élaboration d'une feuille de route pour la prise en charge des communes connaissant un déficit à travers un plan spécial pour chaque collectivité, outre l'intensification des opérations d'intervention pour réduire les fuites, la lutte contre le vol des eaux, la réhabilitation et l'extension

des réseaux et le renforcement des capacités de gestion. Lors de la saison estivale 2017, il a été enregistré 1.380 perturbations dans la distribution de l'eau potable en raison d'une faible pluviométrie, des fuites au niveau des canaux et des pannes électriques et mécaniques, a rappelé M.

Necib qui a souligné le caractère "spécial" de la dernière saison estivale, marquée par une forte canicule et une faible pluviométrie.

### Installation de trois commissions présidées par le ministre de l'Intérieur en prévision de la saison estivale

Pour sa part, le ministre de l'Intérieur a mis en avant la disponibilité de son département à assurer le financement complémentaire de ce programme à travers la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales et le Programme de développement des communes.

Il a également annoncé l'installation de trois commissions sectorielles présidées par le ministre de l'Intérieur qui seront chargées de la préparation et du suivi de la saison estivale, notamment en matière de consommation d'énergie et d'alimentation des citoyens en eau potable.

Dans ce contexte, M. Bedoui a appelé les walis à la nécessité de coordonner avec ces commissions pour la mise en place de plans en se basant sur un diagnostic précis des problèmes rencontrés les saisons écoulées et proposer, partant, des solutions adéquates.

Le ministre a instruit les communes de régler leurs redevances dues à l'Algérienne des eaux (ADE) dans les plus brefs délais, tout en les appelant à faire preuve de fermeté en termes de lutte contre les raccordements illicites aux réseaux d'eau potable et à utiliser

tous les moyens juridiques disponibles. Le gouvernement a décidé dernièrement de lever le gel sur les projets du secteur relatifs à l'assainissement, a rappelé le ministre, annonçant dans ce contexte que des projets de réalisation de 29 stations d'épuration des eaux usées seront lancés prochainement.

Concernant le transfert de la gestion du réseau de distribution des eaux potables qui relève actuellement des services communaux à l'ADE, M. Necib a affirmé que cela se fera progressivement.

Cette opération nécessite un financement spécial, a-t-il précisé, ajoutant que le gouvernement consacra prochainement un calendrier visant à retirer l'attribution de la gestion du réseau des services communaux à travers tout le territoire national à l'horizon 2020.

Les services communaux qui assurent la gestion du réseau d'eau potable et d'assainissement au niveau de 558 communes ont fait état de plusieurs dépassements, dont 102 communes ne facturant pas l'eau consommée à leur niveau.

A cet égard, le ministre a appelé au renforcement du contrôle de l'activité de vente de l'eau en citernes particulièrement en été afin de protéger la santé publique.

### Un programme spécial à Sonelgaz pour réduire la consommation d'électricité dans la prochaine saison estivale

Pour sa part le représentant de Sonelgaz, Nabil Kafi a indiqué que le groupe accompagnera tous les efforts ayant pour objectif d'assurer le service public de distribution de l'énergie électrique.

Sonelgaz œuvre à l'élaboration d'un programme de prise en charge des besoins en énergie lors de la prochaine saison estivale où il est prévu d'atteindre un niveau de consommation s'élevant à 15,600 mégawatt, contre 14,180 mégawatt enregistré l'été passé, a-t-il fait savoir.

Le programme en question prévoit le renforcement du potentiel national pour la production d'électricité avec 2.200 MW supplémentaires, outre la réalisation de 90 structures de transfert d'électricité et 360 stations de distribution moyenne et basse tension ainsi que l'augmentation du volume du réseau à 1.800 km supplémentaires avant le début de la prochaine saison estivale.

## ALGÉRIE - TURQUIE

## Le Président turc achève sa visite officielle en Algérie

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a quitté hier Alger, au terme d'une visite officielle de trois jours, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le chef d'Etat turc a été salué à son départ à l'aéroport international Houari Boumediène, par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et des membres du gouvernement.

Le président Erdogan a eu des entretiens mardi avec le Président Bouteflika et a reçu plusieurs hauts responsables lors de son séjour à Alger.

La visite du président Erdogan en Algérie a été sanctionnée par la signature de plusieurs accords de coopération, marquant la volonté des deux pays à consolider leurs relations bilatérales, notamment dans le domaine économique, et permis aux deux parties de partager leurs analyses de la situation régionale et internationale, notamment au Moyen-Orient, au Maghreb et au Sahel.

A cet effet, sept accords de partenariat et de coopération et mémorandums d'entente ont été signés par les deux pays à l'occasion de cette visite, portant sur les secteurs des hydrocarbures, l'enseigne-



ment supérieur, la diplomatie, la culture, le tourisme et l'agriculture.

Dans le domaine de la diplomatie, les deux pays ont signé un mémorandum d'entente de coopération entre l'Institut diplomatique des relations internationales (IDRI) du ministère des Affaires étrangères et l'académie diplomatique turque.

Il s'agit également de la coopération dans le domaine du tourisme, à travers la signature d'un accord entre les ministères du Tourisme des deux pays, ainsi que dans le domaine culturel, avec un accord portant sur la protection du

patrimoine culturel commun.

Les deux pays se sont engagés, également, à renforcer leur coopération dans le domaine de l'agriculture, par la signature d'un protocole d'entente.

En outre, un protocole de coopération pour le développement de la langue turque en Algérie entre l'université de Sétif et l'Institut Yunes Emre.

Dans le domaine de hydrocarbures, deux accords de coopération entre l'entreprise nationale Sonatrach et les entreprises turques Roneans, Bayegan ainsi que la firme Botas ont été signés. Un Forum algéro-

turc des hommes d'affaires a eu lieu, par la même occasion, auquel ont pris part plus de 200 hommes d'affaires des deux pays, activant dans plusieurs secteurs (industrie du textile, agroalimentaire, pétrochimie, électronique, électroménager...), en vue de renforcer et de diversifier les relations entre les entreprises algériennes et turques.

Les participants au forum ont débattu des moyens à hisser le niveau des investissements bilatéraux et le volume des échanges commerciaux qui est de l'ordre de 4 milliards de dollars.

## FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-TURC: Une occasion de réaffirmer la volonté des deux pays de développer le partenariat économique

Le Forum des hommes d'affaires algéro-turc qui s'est tenu mardi à Alger, était l'occasion de réaffirmer la volonté des deux pays de développer leur coopération économique et la hisser au niveau des relations politiques et historiques.

Lors de ce Forum organisé en présence du président turc, Recep Tayyip Erdogan et du premier ministre, Ahmed Ouyahia, les hommes d'affaires et chefs d'entreprises algériennes et leurs homologues turcs ont réaffirmé leur volonté de développer le partenariat économique et de trouver de nouvelles opportunités de coopération au service de l'économie des deux pays.

A cette occasion, le ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi a souligné la nécessité d'intensifier les rencontres entre les hommes d'affaires des deux pays pour leur permettre d'explorer les opportunités de partenariat et d'intégration, et d'aplanir tous les obstacles entravant la réalisation des objectifs escomptés.

Estimant que le Forum des hommes d'affaires algériens et turcs a "atteint depuis sa première édition en 2014, des réalisations importantes et de qualité devenant un exemple à suivre et une source de fierté pour les deux pays frères", M. Yousfi a ajouté que "le grand intérêt qu'accorde les chefs d'Etat des deux pays insufflera à cet événement important davantage de crédibilité, ce qui permettra de promouvoir les relations économiques au niveau du partenariat privilégié".

A ce propos, le ministre a salué les différentes initiatives et projets réalisés par les investisseurs turcs en Algérie qui ont confirmé ainsi que l'Algérie était un pôle d'investissement prometteur grâce aux avantages accordés aux investisseurs.

Le ministre a cité entre autres modèles de partenariat, l'usine de métallurgie sidérurgie d'Oran inaugurée en 2013 et le projet de l'usine de textile dont les travaux de réalisation se poursuivent à Relizane.

Le responsable du secteur a fait part de la volonté de l'Algérie de tirer profit de l'expérience turque en matière d'accès aux marchés étrangers et de sous-traitance industrielle.

Pour sa part, le président du conseil d'affaires algéro-turc, M. Fuat Tosyali, a réaffirmé "la volonté de son pays de consacrer la dynamique imprégnant les relations algéro-turques", appelant dans ce sens à prendre les mesures nécessaires pour parvenir à un accord de libre échange entre les deux pays.

Cette rencontre a été marquée par la présentation des opportunités d'investissement en Algérie.

Le président de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), M. Abdelkrim Mansouri, a mis en avant les avantages accordés aux investisseurs étrangers à travers la loi de l'investissement et les facilités relatives à l'accès au foncier.

Il a ajouté, à ce propos, que l'Algérie dont les importations se sont élevées en 2016 à 48 milliards USD s'emploie à réduire ce volume à travers la promotion de l'investissement et de la production nationale.

Le Gouvernement, poursuit le même responsable, a défini cinq secteurs à forte attractivité en matière d'investissement, notamment l'agriculture, la pêche et l'industrie qui comprend 13 filières, dont la sidérurgie et métallurgie, la mécanique, les médicaments, le plastique, les énergies renouvelables, le tourisme et les TIC.

Abordant les investissements turcs en Algérie, M. Mansouri a rappelé que la Turquie est le premier investisseur étranger en Algérie et compte 138 projets inscrits auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), particulièrement dans le secteur de l'industrie, dont 23 projets déjà réalisés avec 74 milliards DA.

Il a mis en avant, à ce propos, les avantages accordées par le Code de l'investissement ainsi que les exonérations douanières accordées selon l'importance du projet d'investissement.

Pour sa part, le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Laid Benamor, a mis l'accent, dans son intervention, sur les relations étroites unissant les deux pays, rappelant la présence de 800 entreprises turques en Algérie. Le président turc, Recep Tayyip Erdogan avait appelé, mardi à Alger, dans son allocution à l'ouverture des travaux de ce forum, les hommes d'affaires de son pays à investir en force en Algérie qu'il a qualifiée d'"île de stabilité politique et économique en Méditerranée et en Afrique".

"Les entreprises et hommes d'affaires turcs doivent développer leurs activités dans ce pays frère", a-t-il souligné.

Pour sa part, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé dans son allocution la volonté de l'Algérie de développer son partenariat économique avec la Turquie et de le hisser au niveau de l'excellence qui caractérise les relations politiques entre les deux pays. "Le Gouvernement algérien veillera à accélérer la mise en œuvre de tout ce qui a été convenu entre les deux pays en vue de hisser les relations économiques au rang d'excellence", a précisé M. Ouyahia.

APS

## La première Dame de Turquie visite des établissements culturels et touristiques à Alger

La première Dame de la République de Turquie, Mme Emine Erdogan, a visité mardi à Alger, des établissements culturels et touristiques reflétant le riche et typique patrimoine algérien.

Accompagnée de la ministre de la Poste, des télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Faroua, Mme Erdogan a entamé sa visite au Centre des soins psychologiques de Bentalha à Baraki, avant de se rendre au Mausolée de Sidi Abderrahmane, puis au musée national du Bardo et au jardin d'Essais du Hamma.

Au centre des soins psychologiques de Bentalha, relevant de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOR-REM), Mme Erdogan a rendu visite aux enfants orphelins et autistes et a longuement échangé avec eux, avant d'avoir des explications sur le programme de leur accompagnement psychologique et social.

Au niveau du mausolée de Sidi Abderrahmane Ethaalibi, situé dans la basse Casbah, elle a eu également droit à des précisions sur le parcours personnel et les legs de cette personnalité étro-



tement associée à la cité algéroise.

En guise de souvenir de ce lieu chargé d'histoire, la première Dame de Turquie a été destinataire d'un précieux cadre en cuivre, ciselé par un des artisans de ce quartier.

Non loin de ce lieu, devant la mosquée Ketchoua, Mme Erdogan a pris des photos et a été saluée par une grande foule de citoyens. Au musée national du Bardo, l'hôte de l'Algérie a arpenté les différents pavillons qui le composent tout en recevant les informations sur les objets et autres facettes de la vie quotidienne d'autant de périodes ayant caractérisé l'histoire lointaine du pays. Elle

s'est montrée particulièrement "impressionnée" par la diversité et la richesse de ce patrimoine civilisationnel et culturel. Achevant sa visite, la première Dame de Turquie s'est rendue au jardin d'Essais du Hamma où elle prit connaissance des innombrables espèces de plantes locales, de celles destinées à la phytothérapie dont dispose cet établissement à vocation botanique et scientifique.

La première Dame de Turquie se trouve à Alger dans le cadre de la visite officielle du président turc, Recep Tayyip Erdogan en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

## LE PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES MÉDECINS, LE DR BEKKAT BERKANI, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

### GRÈVE DES MÉDECINS RÉSIDENTS

# Mohamed Bekkat, déplore le statu quo du ministère

Il ne suffit pas de signer et voter des lois pour améliorer le système de la santé. Tous les secteurs doivent veiller à la santé de l'individu et en collectif. Les médias ont une responsabilité grandiose dans le suivi et l'évolution du secteur de la santé des deux secteurs.



Par Amar CHEKAR

Le Président de l'ordre des médecins, Mohamed Bekkat, déplore l'absence de dialogue entre le ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière et le mouvement de protestation des médecins résidents. «Nous avons demandé notre médiation de manière officielle, afin de proposer des solutions pour arrêter la grève dans l'intérêt des patients avant tout et l'intérêt général, mais, malheureusement, nous avons été ignorés, et ce, malgré le statut de notre organisation qui active dans le cadre de la loi», a-t-il regretté hier au forum DK News à Alger.

L'augmentation remarquable du cancer nous préoccupe tous. Il faut savoir qu'il est question de 50% des maladies qui sont d'ordre cancéreux, à cause de multiples facteurs qui e sont pas résolus depuis des années. Des assises nationales de la santé ont eu lieu en 2014, mais l'avis des praticiens de la santé n'est pas pris en charge. «C'est l'administration qui décide tout à la place des praticiens de la santé qui se trouvent sur le terrain et en contact permanent avec la réalité et les patients qui souffrent dans les établissements de santé toutes catégories confondues», selon Dr Bekkat.

Qualifiant le secteur de la santé publique, de situation critique au point de regretter la perte de confiance entre les milliers d

citoyens et les hôpitaux qui accueillent très mal les patients, les citoyens de manière générale ont surnommé les établissements de santé des «mouroirs».

Dr Bekkat n'a pas manqué d'apporter des solutions adéquates, afin d'améliorer la culture de l'accueil au niveau des urgences médicales et la prise en charge des patients dans les meilleurs conditions médicales qui soient. «L'Etat débourse beaucoup d'argent dans le secteur de la santé mais le résultat reste nul ou médiocre. Nous avons des gestionnaires qui ne savent pas faire la différence entre tel et tel médicament ou tel ou tel équipement, on donne des instructions par des notes qui vont à l'encontre de la santé et de l'éthique médicale», a-t-il regretté.

**La prévention au centre du développement de la santé publique**

Vaux mieux prévenir que guérir. S'exprimant en qualité de praticien et en connaissance de cause, l'invité du Forum DK News, ne s'est pas limité à porter des critiques très sévères contre la démission ou l'absence de l'Etat en matière de développement de politique sanitaire à court, moyen et long

terme, Dr Bekkat évoque la nécessité de création d'un organisme national de prévention (ONP), en association avec d'autres secteurs y afférents, afin de prendre leurs responsabilités dans l'intérêt du développement de la santé publique.

«Il ne suffit pas de signer et voter des lois». Les médias ont une responsabilité grandiose dans le suivi et l'évolution du secteur de la santé. «Tous les secteurs doivent veiller à la santé de l'individu et en collectif», a-t-il averti.

Avançant un nombre de 500 cas concernés par le phénomène des erreurs médicales, le président de l'ordre des médecins, n'a pas tout dit sur cette problématique des patients qui meurent à cause des erreurs médicales qui surviennent à cause de la dégradation de l'environnement de la santé. «Si l'on reste à faire du replâtrage et faire confiance aux charlatans, il faut s'attendre au pire dans un proche avenir. L'Etat n'a pas droit à l'erreur. La santé concerne tout le monde».

La dégradation de la qualité de la respiration qui provient des véhicules défaillants et des bus qui stationnent dans les places publiques (cas station de bus l'Etusa en face les terrasses place Audin Alger centre) est un cas parmi tant d'autres.

Répondant à la question récurrente qui porte sur la pénurie du médicament et ses produits chirurgicaux, le conférencier avance un chiffre de 400 grossistes en médicaments. L'aspect commercial des produits l'emporte souvent sur la qualité des produits et la mauvaise distribution qui se répercutent négativement sur les patients qui font des dizaines d'officines pour un médicament.

Photos: Adhem Pano



## LE PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES MÉDECINS, LE DR BEKKAT BERKANI, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

### LUTTE CONTRE LES MALADIES CHRONIQUE Pour la création d'un organisme national de la prévention

Rachid Rachedi

Le président de l'Ordre des médecins, a plaidé hier au Forum de DK News, pour la création d'un organisme national de la prévention.

Cette instance qui sera gérée par des professionnels du secteur de la santé aura pour principale mission, la mise en place d'une politique et d'une feuille de route visant à réduire l'incidence des maladies chroniques et l'apparition de certaines formes de cancers comme le cancer du poulmon. «Cet organisme qui dépendrait éventuellement du Premier ministre devra bénéficier d'un pouvoir coercitif, l'objectif étant de mettre en place une politique de prévention primaire et secondaire pérenne.

En 2014, nous avons participé aux Assises nationales de la Santé.



Nous avons émis plusieurs recommandations dont le renforcement des actions de prévention dans le système de santé.

Cela permettra, à long terme, de réduire l'apparition de plusieurs

maladies et la prise en charge précoce des cancers.

C'est une bonne chose pour l'individu, la collectivité, l'Etat et pour l'économie», a indiqué le Dr Bekkat.

### PRISE EN CHARGE MÉDICALE DES ALGÉRIENS «Le nombre de médecins largement suffisant»

Durant son intervention, le Dr Bekka, qui est revenu sur un rumeur qui circulait dernièrement dans certains médias, selon laquelle l'Algérie envisagerait de recruter des médecins étrangers (Cubains), a précisé que le nombre de médecins actuels est suffisant pour répondre aux besoins de la population en matière de santé.

«A moins d'apporter une haute technicité, faire des interventions que nous ne pouvons pas assurer ou former des spécialistes, on n'a pas besoin de médecins étrangers.

Nous avons suffisamment de praticiens.

Cuba est parvenue à baisser le taux de maladies chroniques grâce à l'adoption d'un mode de vie sain et à la politique de prévention menée par les autorités de ce pays et non grâce à quelques moyens sophistiqués», a-t-il précisé.

R.R.



### GRÈVE DES MÉDECINS RÉSIDENTS L'Ordre des médecins et le CNDH proposent leur médiation



Répondant à une question sur la situation de blocage que vit actuellement le secteur de la santé, suite à la grève entamée il y a près de trois (03) mois maintenant par les médecins résidents, le Dr Bekkat a révélé que le Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM) et le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) que préside Mme Fafa Benzerrouki, ont proposé leur médiation pour trouver une solution à cette impasse. «Les médecins

résidents ont accepté notre offre tandis que la tutelle n'a pas encore répondu à cette proposition.

Cela fait un mois qu'on attend une réponse de la part du ministère de la Santé.

Le plus important est de réunir l'ensemble des protagonistes autour de la même table pour trouver des solutions aux préoccupations des grévistes restées en suspens», a souligné le Dr Bekkat.

R.R.

## É C O N O M I E

### CARBURANTS : Hausse de la consommation de l'essence normale et sans plomb en 2017

La consommation de l'essence normale et sans plomb a augmenté durant l'année 2017 en dépit de la hausse des prix de ces carburants, apprend-on auprès de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH). Ainsi, le volume utilisé de l'essence sans plomb par les conducteurs a grimpé à 1,43 million de tonnes (Mt) en 2017 contre 1,36 Mt en 2016 (+5,4%).

La même tendance a été suivie pour l'essence normale dont le pompage a atteint 1,18 Mt contre 1,16 Mt (+1,8%).

Par contre, la consommation de l'essence super a connu une baisse pour s'établir à 1,53 Mt en 2017 contre 1,75 Mt en 2016 (-12,4%). Concernant le gas-oil, sa consommation a diminué de 2,3% en s'établissant à 10,08 Mt contre 10,32 Mt.

Pour le GPL/carburant, il a connu un essor substantiel avec une consommation de 456.978 tonnes en 2017 contre 351.571 tonnes en 2016, en hausse de près de 30%. En totalité, la consommation globale des carburants a atteint 14,68 millions de tonnes (Mt) en 2017 contre 14,94 Mt en 2016, soit une baisse annuelle de 1,7%. Concernant les opérateurs qui interviennent dans la distribution de gros de ces carburants sur le marché national, ils sont au nombre de dix (10). Il s'agit de Naftal et de neuf (9) opérateurs privés (Petrobaraka, Petroser, GBS, Petrogel, Galaol, Alpetro, Hamdi Petroleum, Propal et Stpp). Pour rappel, les prix à la pompe des carburants toutes taxes comprises (TTC) appliqués en 2017 avaient augmenté à 32,69 DA/litre pour l'essence normale, à 35,72 DA/litre pour l'essence super, à 35,33 DA/litre pour l'essence sans plomb, à 20,42 DA/litre pour le gas-oil, alors que le GPL/carburant est resté inchangé à 9 DA/litre. En 2017, la facture d'importation des carburants s'est chiffrée à près de 1,6 milliard de dollars (2,96 millions de tonnes de carburants importés) contre 1,35 milliard de dollars (3,06 millions de tonnes) en 2016.

Afin de réduire la facture d'importation des carburants, un programme d'investissements a été entamé pour renforcer les capacités actuelles de production des raffineries, qui sont de 11,5 millions tonnes/an de carburants.

Il s'agit du projet de réhabilitation et de rénovation de la raffinerie de Sidi R'cine (Alger) dont la capacité de production en gasoil devrait passer de 737.000 tonnes/an à 1,18 million de tonnes/an, et une capacité de production d'essence passer de 400.000 t/an à 1,3 million de tonnes/an alors que celle du GPL devrait passer de 88.700 t/an à 270.000 t/an.

En outre, des appels d'offres devraient être lancés au cours de cette année pour la réalisation des raffineries de Hassi Messaoud dont l'entrée en production est prévue pour 2022 avant d'être suivie de celle de Tiaret, avec une capacité de production de 5 millions de tonnes/an pour chacune. Pour diminuer la consommation de l'essence, un programme de conversion de véhicules au GPL/c a été lancé il y a quelques années, qui vise à convertir 500.000 véhicules à l'horizon 2021 sachant que le nombre de véhicules convertis au GPL/c a été de 60.000 en 2017 contre 43.000 en 2016 et 24.700 en 2015.

Le parc national des véhicules compte actuellement plus de six (6) millions d'unités.

### INVESTISSEMENT El-Bayadh: accompagnement de neuf projets d'investissement en 2017

Le centre de facilitation des petites et moyennes entreprises (PME) d'El Bayadh a contribué, durant l'année 2017, à l'accompagnement de neuf projets d'investissement dans divers domaines, a-t-on appris mardi lors d'une journée d'étude sur les perspectives des PME.

Les responsables du centre de facilitation, organisateur de cette rencontre sous le slogan "Structures soutenant des projets ambitieux", ont annoncé que cinq projets ont été évalués dans les secteurs de l'industrie, les services et l'agriculture. Trois projets ont été lancés parmi les projets évalués. Il s'agit de ceux d'un hôtel à Labiodh Sidi Cheikh, d'une minoterie au chef-lieu de wilaya et d'une station service. Les trois projets devront assurer, une fois mis en service, 93 postes d'emploi au profit des jeunes de la région. Le centre prend en charge l'accompagnement des projets d'investissement à partir de l'idée jusqu'à la concrétisation et assure une consultation nécessaire aux jeunes promoteurs, en plus d'opportunités de formation dans plusieurs domaines dont celui de la gestion des entreprises. Les interventions ont abordé, lors de cette rencontre, les avantages offerts aux porteurs de projets, la gestion des entreprises, l'importance du management dans le développement des PME.

Les ateliers de formation ont aussi traité le mode de création des microentreprises.

Les travaux de cette journée d'étude ont regroupé des représentants de différents dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes ainsi que des jeunes porteurs de projets.

APS

CONSTANTINE :

## Maillage sécuritaire "humanisé" pour contenir la violence à Ali Mendjeli

Longtemps cataloguée comme zone sensible, la nouvelle ville Ali Mendjeli de Constantine bénéficie d'une assistance intégrée, basée sur l'implication du citoyen et un maillage sécuritaire "humanisé" pour endiguer la violence urbaine.

La lutte contre la violence, particulièrement dans cette immense concentration urbaine, dépassant les 370.000 habitants, fait partie, en effet, des préoccupations majeures des services de sécurité qui œuvrent à instaurer une couverture sécuritaire privilégiant le contact permanent avec les citoyens, d'où son approche "humanisée".

Ainsi, cette approche, mise en œuvre à Ali Mendjeli, a été élaborée selon un planning impliquant directement le policier et le citoyen dans le cadre d'un partenariat social servant de rempart contre les actes de violence et d'agressivité, à souligner, à ce propos, le chef de sûreté de wilaya, M. Abdelkrim Ouabri.

L'objectif, selon le responsable, est de doter la ville Ali Mendjeli de 12 sûretés urbaines, dont six (6) sont déjà opérationnelles, s'inscrivant dans le cadre des missions d'accompagnement du processus de développement de ce méga centre urbain. Il a souligné, dans ce contexte que l'urgence est de "tisser des liens solides avec la population", considérant cela comme "le moyen le plus efficace" pour lutter contre la criminalité, en particulier la violence.

L'intervention policière dans ce pôle urbain, qui continue de connaître des transferts de population du chef-lieu de wilaya, est "basée sur le travail préventif favorisant l'action de proximité dans le cadre de rencontres et de campagnes de sensibilisation avec les citoyens", a fait savoir M. Ouabri. Et d'indiquer à ce sujet : Les services de police de Constantine organisent des rencontres mensuelles avec tous les comités de quartiers de la wilaya et des séances accélérées avec ceux de Ali Mendjeli dont la

métamorphose démographique est en constante évolution.

### Lorsque la violence donne naissance à une stratégie

La série d'affrontements entre jeunes qui se sont produits entre la fin de l'année 2014 jusqu'à mi-2015, à l'unité de voisinage (UV) n 14 de la nouvelle ville Ali-Mendjeli a contraint les services de police d'opter pour un nouveau mode opératoire favorisant le contact et la communication avec la population pour apaiser les esprits, et dans une étape ultérieure, prévenir les comportements violents.

Conscients des "manœuvres malintentionnées que des cercles occultes ont tenté pour récupérer la colère citoyenne" qui y régnait, les services de polices, indique-t-on, ont joué la "carte du dialogue". Cette démarche a vite donné ses fruits pour devenir par la suite une stratégie de terrain appliquée dans le cadre d'un partenariat social qui s'est avéré rentable, selon le constat fait par les services de sécurité, mais également par les citoyens. Les bagarres qui opposaient sporadiquement, une année durant, des jeunes issus de familles relogées à l'UV 14, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, font désormais partie du passé, grâce au travail de proximité et de sensibilisation accompli sur place par les services de police.

Aujourd'hui l'UV 14, qui était synonyme de violence et d'agressivité, est devenue un endroit apaisé et les séquelles de la violence marquées sur les façades des immeubles ciblés lors des affrontements ont été "réparées et effacées" par ces mêmes jeunes qui veulent oublier cette époque sombre



de l'histoire de leur cité.

A ce titre, la sûreté urbaine opérationnelle sur les lieux n'enregistre plus de grandes affaires liées à la violence, avec le retour du calme dans ce segment précis de Ali Mendjeli, ont affirmé les responsables de cette sûreté urbaine qui reçoivent les citoyens en tant que "partenaires".

### -L'UV 14 en pole position en matière de paiement de loyer-

Cette unité de voisinage totalisant plus de 12.000 habitants, "entachée" des années durant par le sobriquet peu enviable de "cité infréquentable", est classée aujourd'hui par les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) en pole position en matière de paiement de loyer.

Il s'agit là d'un indice d'évolution citoyenne dont les habitants de l'UV 14 ont fait montre à la faveur d'une véritable prise de conscience consolidée par les supports de communication et de dialogue mis en place par les institutions de l'Etat, a-t-on indiqué. Par ail-

leurs, le pôle urbain d'Ali Mendjeli a été renforcé, entre mars et juillet 2017, par quatre (4) nouvelles sûretés urbaines en plus de deux (2) structures similaires déjà existantes, a-t-on rappelé, faisant part de la création d'une brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) et une autre de recherche et d'investigation.

Le maillage de l'ensemble de cette ville avec la construction d'un nombre conséquent de structures dédiées à la sécurité urbaine, restera toutefois insuffisant si des opérations de "récupération des terrains vagues" n'étaient pas lancées, a estimé Nora Bilak, professeur en sciences humaines et sociales à l'université Constantine 2.

La violence dans les milieux urbains, et particulièrement dans les villes nouvelles, est souvent favorisée par l'existence d'assiettes vides que les jeunes exploitent pour s'adonner à des actes de criminalité en tout genre, a fait savoir la même spécialiste qui a insisté sur le rôle prépondérant de la famille dans la prévention de ce phénomène.

TISSEMSILT

## Les œuvres sociale de l'éducation : Inauguration d'un foyer de l'enseignant au chef-lieu de wilaya

La commission des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation nationale de la wilaya de Tissemsilt vient d'être dotée d'un foyer de l'enseignant en marge de la rencontre régionale des gestionnaires et comptables des coopératives de consommations de l'éducation nationale, réalisé au niveau du siège de la direction de l'éducation de Tissemsilt, au profit des travailleurs de l'éducation nationale, dans le cadre des œuvres sociales. « C'est le fruit de la réforme opérée dans le secteur de l'éducation. L'inauguration de ce, foyer doté d'une cafétéria, s'est déroulée en présence de Imane Settouti, directrice de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt et du vice président de la Commission nationale des œuvres sociales des travailleurs de l'Education Nationale, Nadjib Zerargui, ainsi que du chef de département des projets et Investissements à la CNOSTE, du chef de département des coopératives de consommations à la CNOSTE, de Dokbadj Aissa, Inspecteur général de l'Education Nationale et de Benkhaoula Khedidji, inspecteur des Finances de l'Education nationale et des gestionnaires et comptables des coopératives de consommations de 11



wilayas de l'Ouest du pays et des syndicats de l'éducation ainsi que des représentants des commissions de gestion des œuvres sociales de plusieurs wilayas. L'inauguration de ce foyer de l'enseignant, aujourd'hui, est un rêve qui s'est concrétisé », a indiqué pour sa part, H'mida Hella,

président de la commission de wilaya des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation. L'inauguration de ce foyer, qui profitera, faut-il le souligner, à toute la famille éducative au niveau de wilaya n'est qu'un début, affirmera M. Hella. « Nous avons plusieurs autres projets à réaliser avec l'argent des œuvres sociales au bénéfice des travailleurs de l'éducation et de leur famille. C'est fini l'esprit de rente. Nos principes dans la gestion des œuvres sociales sont l'équité, la solidarité et la transparence », a-t-on indiqué. Parmi les projets soumis à la commission nationale de la gestion des œuvres sociales par la commission de wilaya, notre interlocuteur citera « l'équipement d'un centre médical social au chef-lieu de wilaya ». Notons par ailleurs que des conventions ont été déjà signées par la commission de wilaya des œuvres sociales avec des cliniques privées pour la prise en charge médicale des travailleurs de l'éducation. « Ces conventions permettront aux travailleurs de l'éducation de se soigner à des prix moins prohibitifs », a-t-on expliqué.

Abed Meghit

AIN DEFLA

UNPEF : RENOUVELLEMENT DU COMITÉ DE WILAYA DES FEMMES TRAVAILLEUSES SYNDICALISTES DE L'ÉDUCATION

## « Pour une mobilisation des femmes autour de l'activité syndicale »



Hier le bureau de wilaya de l'Unpef a tenu une assemblée générale pour le renouvellement du comité de wilaya des femmes travailleuses syndicalistes de l'éducation à l'amphi du lycée Malek Ibn Nabi à Ain Defla, en présence de toutes les syndicalistes UNPEF de la wilaya et la présidente du comité nationale des femmes syndicaliste, en l'occurrence Mme Dan Habiba.

Effectivement, dans un climat serein plein de transparence, se sont déroulés les élections du nouveau comité de wilaya des femmes travailleuses syndicalistes d'éducation. « Ce sont des élections régulières ayant pour but le renouvellement du mandat du comité de wilaya après avoir achevé le délai réglementaire conformément aux lois régissant le fonctionnement de l'UNPEF » Explique Mr Toufik Ouadani, président du bureau régional. Mme Dan Habiba, président du comité national des femmes en sein de l'Unpefa fortement souligné « l'accrue nécessité d'un engagement syndical des femmes travailleuses de ce secteur ». « La femme constitue 65% de la composante de cette corporation, et elle est « bien connaisseuse de tous ses maux, ce qui lui incombe d'adhérer avec force au travail syndical pour être bien en mesure de défendre et de recouvrer ses intérêts ». « L'Unpef exige de ses militantes, de s'inscrire dans le sillage d'un travail syndical visant à réformer la société et semer les graines du nationalisme dans les cœurs et les esprits des jeunes générations » Explique le secrétaire du bureau de wilaya Mr Mir Benabdellah.

Plus d'une centaine de participantes venues de plusieurs communes de la wilaya, ont pris part à cette réunion organisée par le Comité des femmes travailleuses du secteur de l'éducation de la wilaya sous l'égide du l'Unpef qui vise la mobilisation des femmes autour de l'activité syndicale. Durant ce vote, c'était Mme Saliha Sahraoui qui a été élue présidente du comité de wilaya des femmes travailleuses syndicalistes, de l'éducation. et qui a dit sur ce sillage « La femme travailleuse devrait tracer un parcours distingué marqué par un engagement et un haut sens d'une militante authentique ».

Salim Ben

## ALGER Prés de 5.000 individus arrêtés et plus de 11 kg de cannabis saisis en janvier 2018



Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté près de 5000 suspects impliqués dans des affaires de détention et de consommation de stupéfiants et de port d'armes blanches prohibées, en janvier dernier, et saisi plus de 11 kg de cannabis, a indiqué, mardi, un communiqué des mêmes services.

Selon la même source, 3564 affaires traitées en janvier dernier, se sont soldées par l'arrestation de 4935 suspects ayant été déferés devant les juridictions compétentes, dont 1924 affaires de détention et de consommation de stupéfiants, outre l'arrestation de 341 suspects dans le port d'armes blanches prohibées et de 2670 autres impliqués dans diverses affaires.

Concernant les affaires traitées, 437 sont liées à l'atteinte aux biens et 720 autres liées à l'atteinte aux personnes. Pour ce qui est du port d'armes blanches prohibées, 341 affaires traitées se sont soldées par l'arrestation de 341 individus ayant été présentés aux juridictions compétentes, dont 50 ont été placés en détention provisoire. Au chapitre de la lutte contre les stupéfiants, 1732 affaires ont été traitées impliquant 1924 individus, avec saisie de 11.111 kg de cannabis, 31.569 comprimés psychotropes, 76,18 grammes de cocaïne, 6,14 grammes d'héroïne, 15 comprimés de type ecstasy et de 10 comprimés de "Subitex", relève le même communiqué.

Par ailleurs et en matière de prévention routière, les services de la sécurité publique ont relevé 16.353 infractions qui se sont soldées par le retrait de 5934 permis, ainsi que 72 accidents de circulation ayant fait 3 morts et 80 blessés.

Les mêmes services relevant de la sûreté d'Alger ont effectué 2 051 opérations de maintien de l'ordre public et procédé à 233 opérations de contrôle des activités commerciales réglementées, ainsi qu'à l'application de 4 décisions de fermeture émanant des autorités compétentes. Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont reçu, au cours du mois de janvier, 60 068 appels via le numéro vert (1548) et le numéro de secours (17), en sus de 785 appels sur le numéro 104.

## SÉTIF : Démantèlement d'un réseau international de trafiquants de drogue

Les éléments de la brigade de recherches de la Gendarmerie nationale de Sétif ont démantelé, ces derniers jours, un réseau international de trafiquants de drogue (kif traité), a-t-on appris mardi auprès de ce corps constitué.

Agissant sur informations faisant état d'un réseau de trafiquants de stupéfiants acheminant de la drogue depuis un pays voisin jusqu'à Sétif en passant par Alger, les éléments de la Gendarmerie nationale ont dressé une souricière après identification des membres de ce réseau, soldée par l'arrestation de 5 individus, âgés entre 25 et 39 ans, transportant cette drogue à bord de deux véhicules touristiques.

La fouille minutieuse des deux véhicules a permis de mettre la main sur une quantité de 8,9 kg (dissimulée dans

les réservoirs de carburant) et la saisie d'un montant de 1,9 million de dinars, selon la même source, qui a révélé que les deux derniers membres de cette bande restent activement recherchés, a-t-on également indiqué.

Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sétif pour association de malfaiteurs, transport et vente de drogue, les mis en cause dans cette affaire ont été placés en détention à l'établissement de rééducation et de réadaptation de Sétif.



## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 10 morts et 28 blessés en 24 heures

Dix personnes ont trouvé la mort et vingt-huit autres ont été blessées dans neuf accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le pays, selon un bilan établi hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mascara, avec quatre morts et six blessés, suite au

dérapage d'un véhicule léger qui a percuté un arbre au niveau de la commune et daïra de Tighenif, note la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à deux personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO émanant d'un chauffe

bain de leur domicile familial à Sidi Bel Abbes. Les unités de la Protection civile ont procédé, également, à l'extinction de cinq incendies urbains et divers, au niveau des wilayas de Bouira, Tamanrasset, Tizi-Ouzou et Constantine. Aucune victime n'est à déplorer, précise le même bilan.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE: 240 morts et 2633 blessés en janvier 2018

Deux cent quarante (240) personnes ont trouvé la mort et 2633 autres ont été blessées dans 1944 accidents de la circulation, enregistrés au niveau national durant janvier dernier, a indiqué hier un bilan du Centre national de la prévention et de la sécurité routière (CNPSR). Par rapport à janvier 2017, le bilan de janvier 2018 a connu une "hausse" du nombre des accidents de la circulation avec 2,32 % et du nombre des blessés avec 1,07 %, contre un "recul" du nombre de décès avec 1,07 %, a précisé la même source.

## SKIKDA : Peine capitale par contumace contre deux terroristes ayant assassiné une personne

Le tribunal criminel près la Cour de justice de Skikda a condamné mardi par contumace à la peine capitale deux terroristes (R.L. et F.W.) poursuivis pour homicide prémédité.

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au 13 avril 2017 lorsque les gendarmes de la commune de Béni Zid découvrirent, suite à des informations, à Mechta Douar, dans la même commune, le cadavre d'une personne identifiée par la suite et répondant aux initiales R.A. habitant près du lieu de sa mort.

L'enquête a révélé que la victime a été tuée par balles par un groupe terroriste dirigé par R.L. et F.W. sur la base de la déclaration d'un terroriste repenté F.K.



Selon sa déposition, le nommé F.K. a appris, lorsqu'il était encore membre des groupes terroristes, qu'un de ces groupes passant par Mechta Douar est tombé par hasard sur un citoyen

armé d'un fusil de chasse lequel tira sur les membres du groupe qui ripostèrent le touchant de plusieurs balles. Le représentant du parquet a requis la peine capitale contre les deux accusés.

## OUARGLA: Mouvement de protestation des étudiants de l'ENS

Des dizaines d'étudiants de l'Ecole normale supérieure des enseignants (ENS) d'Ouargla ont organisé mardi un mouvement de protestation pour soulever des doléances liées notamment au recrutement direct, a-t-on constaté.

Ces étudiants qui sont en grève depuis novembre dernier, ont entamé ce mouvement de protestation par l'organisation d'une marche pacifique depuis le carrefour de l'avenue Che Guevara vers le siège de la wilaya, où ils ont observé un sit-in, avant de poursuivre la marche sur la rue Si El-Haouès. Ils ont hissé des banderoles exprimant leur solidarité "absolue" avec leurs collègues des ENS de Bouzareah et Kouba (Alger), ainsi qu'avec les enseignants grévistes licenciés. A l'instar de l'ensemble des

étudiants issus des ENS à l'échelle nationale, les étudiants d'Ouargla revendiquent l'engagement du ministère de l'Education nationale à procéder à leur recrutement direct au terme de leur formation, selon l'article 4 du contrat qui les lie au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et au ministère de l'Education nationale, qui leur donne la priorité dans le recrutement au niveau de leur lieu de résidence, indique-t-on.

Placées sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, les ENS sont spécialisées dans la formation de futurs enseignants, tous cycles confondus (primaire, moyen et secondaire). Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique, Ta-

har Hadjar, avait rencontré, le 6 janvier dernier au siège de son département, les responsables des différentes associations estudiantines agrégées et avait rappelé, s'agissant des étudiants des Ecoles normales supérieures (ENS) la mise en place d'une commission mixte entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de l'Education nationale, pour prendre en charge toutes les demandes des diplômés de l'ENS. M. Hadjar avait toutefois indiqué que la revendication des diplômés de l'ENS de travailler dans leurs wilayas de résidence constitue "une doléance utopique", affirmant que le principe en matière de recrutement obéit aux besoins du secteur de l'Education nationale.

APS



## JUSTICE

## Les migrants détenus aux Etats-Unis n'ont pas droit à audience périodique de demande de libération conditionnelle

La Cour suprême des Etats-Unis a jugé mardi que les migrants détenus dans les prisons américaines n'avaient pas droit à une audience périodique de demande de libération conditionnelle, même quand leur rétention administrative se prolonge de façon interminable. La décision a été prise à la majorité de cinq juges conservateurs de la haute cour, contre trois magistrats progressistes. Une neuvième juge de l'instance s'était récusée dans l'affaire. Il s'agit d'un gros revers pour les défenseurs de droits des immigrés, qui se préoccupent de la répression anticlandestins actuellement encouragée par le président Donald Trump dont l'administration est, selon les observateurs, confortée dans l'application de la loi en l'état. "Le gouvernement de M. Trump



s'emploie à aller de des niveaux record les détentions en matière d'immigration", a réagi mardi à l'arrêt Arulanantham, l'avocat qui avait plaidé contre les autorités lors de l'audience en octobre. M. Arulanantham a appelé à retourner devant les tribunaux de première instance pour continuer la lutte contre les "détentions prolongées abusives". S'ils sont interpellés après avoir franchi illégalement la frontière américaine et qu'ils contestent leur expulsion, ou encore

s'ils sont arrêtés pour une infraction valant possiblement expulsion et qu'ils choisissent de lutter pour rester aux Etats-Unis, les immigrés risquent actuellement de passer des mois voire des années derrière les barreaux. Ces détentions prolongées ressemblent à une réclusion en centrale pénitentiaire: les étrangers sont contraints à porter un combinaison de prisonnier, ont les membres entravés au poignet et sont soumis à fouilles et à la surveillance classique d'une prison.

## SELON UNE ÉTUDE

## Eolien et solaire peuvent fournir 80% de la demande en électricité

Des scientifiques ont indiqué mardi que les ressources éoliennes et solaires pourraient fournir 80% de la demande en électricité aux Etats-Unis, pourvu que des améliorations soient effectuées en matière de transmission et de stockage. Ces énergies renouvelables étaient considérées il y a encore quelques années comme n'étant capables de répondre qu'à 20 à 30% des besoins électriques américains, selon une étude publiée dans la revue Energy and Environmental Science. Les Etats-Unis génèrent actuellement environ deux tiers de leur électricité avec des ressources fossiles --gaz naturel, charbon, pétrole-- ce qui contribue à la hausse de la température mondiale en relâchant des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Et un cinquième provient de centrales nucléaires. Les énergies renouvelables ne représentent que 15% du mix énergétique: l'éolien contribue à hauteur de 7%, le solaire de 1% et les autres sources comme l'hydraulique apportent le solde, selon l'Autorité américaine d'information sur l'énergie. Pour déterminer l'apport potentiel de l'énergie durable à l'avenir, les chercheurs ont analysé la météo américaine, heure par heure, entre 1980 et 2015. "Nous avons observé la variation de l'énergie solaire et éolienne à la fois dans le temps et dans l'espace et nous l'avons comparée à la demande américaine en électricité", a expliqué Steven Davis, professeur de science du système terrestre à l'université de Californie-Irvine. "Nous avons déterminé que nous pourrions de manière fiable obtenir environ 80% de notre électricité avec



ces sources (renouvelables) en construisant un réseau de transmission à l'échelle continentale ou des installations pouvant conserver l'équivalent de douze heures de consommation nationale en électricité", a-t-il poursuivi. Ces requêtes nécessiteraient un investissement "très important, mais pas inconcevable", ont relevé les chercheurs, issus également du California Institute of Technology et de la Carnegie Institution for Science. Ils ont plaidé pour que les Etats-Unis, deuxième plus gros pollueur derrière la Chine, envisagent de développer des sources d'énergies à faibles émissions de gaz à effet de serre en attendant que ces installations soient construites. "Les options pourraient comporter la production d'énergie nucléaire et hydroélectrique, ainsi que la gestion de la demande", a relevé Ken Caldeira de la Carnegie Institution for Science.

## RUSSIE : Un incendie dans un hôtel fait six morts

Six personnes, dont trois enfants, ont trouvé la mort mardi dans un incendie survenu dans un hôtel de la région de Perm dans l'ouest de la Russie, a déclaré une commission d'enquête locale dans un communiqué. "Suite à l'incendie, six personnes ont été tuées: une femme, deux hommes et trois enfants. Une enquête criminelle a été ouverte", a-t-elle précisé. Selon les premières informations, aucun signe visible de violence n'a été trouvé. Le sinistre a été totalement circonscrit. Un groupe d'enquêteurs expérimentés travaille actuellement sur les lieux. Toutes les circonstances possibles du drame ont été établies, dont les causes et les conditions qui ont conduit à cette tragédie, a ajouté le communiqué.

## INDONÉSIE Un séisme de magnitude 6,1 au large des côtes de l'est de l'Indonésie

Un séisme de magnitude 6,1 a touché l'est de l'Indonésie lundi soir mais aucune alerte au tsunami n'a été émise, a annoncé l'institut américain de géophysique USGS. L'épicentre du tremblement de terre se situe dans la mer de Seram, à 194 kilomètres au nord-ouest d'Ambon, capitale de la province de Maluku, et à 11,9 kilomètres de profondeur, selon l'USGS. Il n'a pas été fait état de victimes ou de dégâts dans l'immédiat.

## SELON L'ISLAMOLOGUE ET PHILOSOPHE ALGÉRIENNE RAZIKA ADNANI Faire un islam distinct en France est une "arrogance teintée d'ignorance"



Evoquer la réforme de l'islam de France pour en faire un islam distinct est une "arrogance teintée d'une ignorance", a estimé l'islamologue et philosophe algérienne Razika Adnani. "Evoquer +la réforme de l'islam de France+, dans le sens de s'occuper de ne réformer que l'islam qui existe en France et en faire un islam distinct, comporte une arrogance teintée d'une ignorance", a affirmé cette écrivaine fondatrice des Journées philosophiques d'Alger, dans une contribution publiée mercredi par Le Figaro.

Elle relève que si les problèmes qu'engendre la présence de l'islam en France posent la question de sa réforme, "celle-ci ne peut se faire en France ou en Occident indépendamment des autres pays musulmans".

Le président français Emmanuel Macron, rappelle-t-on, prépare une réorganisation "complète" du culte musulman en France touchant essentiellement son organisation, le financement des lieux de culte et la collecte des dons et un programme de formation des imams.

A travers ce projet, le chef d'Etat français souhaite "réduire l'influence des pays arabes, qui empêche l'islam français d'entrer dans la modernité", en voulant "inscrire le culte musulman dans une relation apaisée avec l'Etat et les autres religions et () associer pleinement à la lutte contre le fondamentalisme".

Pour la philosophe algé-

rienne, "envisager un islam en France réformé et moderne, alors que dans les autres pays musulmans il continue d'être figé et pratiqué dans sa version traditionnelle, est impossible sauf si cela ne touche qu'aux apparences et c'est ce que veulent justement les conservateurs", avertissant que lorsqu'il s'agit de leur religion, les musulmans vivant en Occident, "c'est vers les pays musulmans, pour la grande majorité leur pays d'origine, qu'ils se tournent".

Pour elle, l'idée d'un islam spécifique à la France, qui est une "utopie" accentuera "la crispation et le rejet de la réforme". "L'idée d'un islam de France, ou d'un islam français comme certains préfèrent traduire cette expression, autrement dit d'un islam spécifique à la France, est une utopie", a-t-elle dit, estimant que ceci "ne fera que renforcer les attaques de ceux qui croient détenir le vrai islam" qui s'appuieront, selon elle, sur l'argument que l'Occident veut la fin de l'islam. L'islamologue pense, par ailleurs, que la réforme de l'islam "n'est pas celle de l'islam de France ou d'Occident, mais celle de l'islam tout court".

"Elle n'est pas non plus une exclusivité pour les musulmans de France ou d'Occident, car ceux qui vivent dans les pays à majorité musulmane ne sont pas à l'abri des bouleversements que connaît le monde et ne sont pas insensibles aux problèmes que rencontre l'islam dans les sociétés actuelles", a-t-elle expliqué.

## FROID SIBÉRIEN:

## Plus d'une vingtaine de morts à travers l'Europe

Au moins 24 personnes ont péri à cause du froid qui sévit sur le vieux continent depuis vendredi: neuf en Pologne dont cinq durant la nuit de lundi à mardi, quatre en France dont une nonagénaire retrouvée mardi matin devant le portail de la maison de retraite où elle résidait, cinq en Lituanie, trois en République tchèque --des sans-abri--, deux en Roumanie dont une femme de 83 ans retrouvée mardi recouverte par la neige dans la rue, et un sans-abri en Italie.

En Estonie, le froid a fait sept morts sur l'ensemble de février. D'un bout à l'autre de l'Europe, le mercure chutait. Le groupe gazier russe Gazprom a annoncé avoir battu pendant six jours d'affilée des records d'exportations journalières vers l'Europe. Le dernier record a été établi lundi à 666,8 millions de mètres cubes.

En Suède, -39,6 C ont été relevés lundi en Laponie et l'Autriche a enregistré -25,4 C à Flattnitz (sud), un record pour février. En Allemagne, le mercure affichait -14 C à Berlin mardi matin. Il a fait durant la nuit précédente -30,5 C au sommet du Zugspitze (2.962 m, plus haute montagne du pays), un record depuis plus de cent ans à cette période de l'année.

Les températures sont descendues la même nuit à -20 C dans le sud de la Pologne, à -24,6 C dans



l'ouest de la République tchèque et jusqu'à -26 C en Lituanie.

Dans les Balkans, il faisait -1 C sur l'île d'habitude ensoleillée de Hvar (Croatie) avec des minima historiques en Albanie, -10 au Kosovo et -20 C en montagne aux alentours de Sarajevo en Bosnie. En Suisse, il a fait -38 C à Glattpalp (1.850 m d'altitude), endroit inhabituellement des extrêmes.

## AFRIQUE AUSTRALE: Probable réduction de la récolte à cause de la sécheresse



Une sécheresse et des températures élevées auront probablement pour effet de réduire les récoltes en Afrique australe, a indiqué l'Organisation des nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur son site web.

Selon la FAO, des pluies insuffisantes et des températures élevées ont entraîné un stress hydrique et nuisent au développement des cultures dans plusieurs régions d'Afrique australe.

L'organisation a indiqué à ce propos sur son site web que "si les stocks céréaliers de la région sont amples, la vague de chaleur et les pluies irrégulières tombées quelques temps plus tôt pendant la saison annoncent de nombreux risques pour les rendements agricoles et pourraient avoir pour effet d'aggraver l'impact de la chenille légionnaire d'automne". Ainsi, selon une nouvelle alerte spéciale lancée par le Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR), la diminution des récoltes aura probablement pour conséquence d'intensifier l'insécurité alimentaire en 2018 et donc de grossir les rangs des personnes ayant besoin d'aide. En Afrique australe, la production de maïs a atteint un nouveau record en 2017, un développement bien accueilli après une forte chute de la production l'année précédente causée par le phénomène climatique "El Niño".

Cependant, en 2018, la production céréalière dans la sous-région devrait diminuer, en raison de pluies irrégulières et d'une vague de sécheresse plutôt intense en janvier, selon la même source.

D'après le SMIAR, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans la sous-région est appelé à augmenter en 2018 et a donc inversé la tendance à la baisse signalée l'année dernière. En 2016, la baisse de la production alimentaire en raison du phénomène "El Niño" a fortement contribué à augmenter le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans la sous-région. Au Malawi, près de 6,7 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire, tandis qu'elles étaient un peu plus de 4 millions au Zimbabwe.

Selon des estimations officielles, la relance de la produc-

tion céréalière sous-régionale, qui a atteint un niveau record en 2017, a permis de nettement diminuer les chiffres liés à l'insécurité alimentaire, avec notamment une baisse de 90 pour cent.

En 2017, la production de maïs a augmenté de 43 pour cent, dépassant la moyenne établie récemment, tandis que pour la première fois en cinq ans, la production sous-régionale a dépassé les quantités nécessaires à la consommation domestique, et ce, même en excluant l'Afrique du Sud, l'un des principaux exportateurs de maïs sur le continent. La plupart des pays ont donc pu renflouer leurs stocks. Ces stocks de plus grande ampleur devraient donc en partie compenser les effets de la baisse de production à venir. Les prix locaux du maïs, actuellement faibles sur une base annuelle, annoncent également des conditions d'approvisionnement propices, note la FAO.

Au niveau des ménages, d'après le SMIAR, de nombreux petits exploitants agricoles et familles rurales tentent toujours de se relever après les pertes entraînées par la grave sécheresse provoquée par le phénomène climatique El Niño et risquent de connaître une récession. Cela est particulièrement le cas lorsque les récoltes de 2017 ont été insuffisantes, comme à Madagascar.

Cela devrait également être le cas dans les zones où les conditions climatiques ont été défavorables, tel que dans certaines régions du Lesotho, dans le sud et le centre du Mozambique, à l'ouest de l'Afrique du Sud, dans le sud de la Zambie et du Mali, à l'est du Zimbabwe et au sud-ouest de Madagascar.

Les tendances liées aux précipitations sont également importantes par rapport au problème de la chenille légionnaire d'automne, une espèce invasive qui a maintenant été détectée dans tous les pays de la sous-région, sauf au Lesotho et sur l'île Maurice. Alors que de fortes pluies sont récemment tombées sur certaines localités et pourraient avoir contribué à la propagation du ravageur, la vague générale de sécheresse à venir pourrait également contribuer à le propager et à exacerber son impact dans les champs, note la FAO.

## GABON: Les autorités accusent Veolia de polluer sont territoire



Le gouvernement gabonais a accusé mardi l'entreprise française Veolia de polluer son sol. "Sur la quasi-totalité des sites exploités par la SEEG (Société d'énergie et d'eau du Gabon, filiale de Veolia détenue à 51% par l'entreprise française), il existe d'importants dégâts environnementaux", a déclaré mardi à la presse Alain-Claude Billie By Nze, ministre de la Communication.

"Les huiles et carburants sont déversés à même le sol, sans protection, sans aucune précaution, en violation flagrante du code de l'environnement", a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse, soulignant que "des enquêtes seront menées".

Le gouvernement gabonais a résilié la concession de Veolia au Gabon le 16 février en "réquisitionnant" les locaux de la SEEG, mettant de facto un terme au management de Veolia. L'entreprise avait dénoncé à l'époque une "expropriation brutale". "Il est surprenant que toutes les instances de contrôle des autorités publiques (...) n'aient jamais mis en lumière de dégâts environnementaux, alors qu'elles ont diligenté des audits tout au long de la concession", a réagi un porte-parole de Veolia mardi soir, soulignant que "la SEEG est soumise à des audits réguliers des autorités gabonaises, plus d'une dizaine ces dix dernières années".

Depuis la résiliation du contrat de Veolia, l'entreprise comme le gouvernement gabonais multiplient les interventions dans les médias. Si Veolia assure que les règles du contrat initial en termes d'investissements étatiques "n'ont pas été respectées", le Gabon contre-attaque en affirmant que près de 1.000 milliards de francs CFA (1,5 milliards d'euros) ont été investis par l'Etat dans la SEEG, selon M. Billie By Nze mardi.

## NIGERIA: 13 morts dans des affrontements intercommunautaires

Au moins 13 personnes ont été tuées au cours d'affrontements intercommunautaires dans l'Etat de Kaduna, dans le centre du Nigeria, a annoncé mercredi la police. Des violences ont éclaté lundi dans la localité de Kasuwam Magani, à environ 45 km de la capitale de l'Etat, Kaduna. "Le chaos a entraîné la mort de 13 personnes, avec de nombreuses maisons et commerces incendiés", a déclaré le ministre de la Police de

## NIGERIA: La fièvre de Lassa a tué 72 personnes depuis janvier



La fièvre hémorragique de Lassa a fait 72 morts depuis le début de l'année dans 18 Etats du Nigeria, a rapporté mercredi l'Organisation mondiale de la santé.

Citant les données du Centre national de contrôle des épidémies, l'OMS note dans un communiqué que "le nombre de cas confirmés pendant ces deux mois dépasse déjà le nombre total de cas confirmés pendant toute l'année 2017". L'OMS établit ce nombre à 317 cas pour le début de 2018 et les situe principalement dans l'Etat d'Edo, dans le Sud du Nigeria.

L'OMS décrit la fièvre de Lassa comme une infection virale appartenant à la même famille de virus que celui de Marburg et d'Ebola. Elle tire son nom d'une

localité du nord du Nigeria où elle a été identifiée pour la première fois en 1969.

Sévisant de manière endémique au Nigeria, en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, la fièvre de Lassa est asymptomatique dans 80% des cas mais pour les autres elle peut provoquer des lésions graves, hémorragiques ou neurologiques.

La transmission se fait par les excréments de rongeurs ou par contact direct avec du sang, des urines, des selles ou d'autres liquides biologiques d'une personne malade. "Notre habilité à détecter rapidement les cas d'infection dans les communautés et à les référer à des structures spécialisées augmente les chances de survie des patients", précise l'OMS dans son communiqué.

## RDCONGO: Au moins 14 disparus dans un naufrage sur le fleuve Congo

Au moins quatorze personnes sont portées disparues suite au naufrage de deux embarcations dans la nuit de lundi à mardi sur le fleuve Congo, selon par le ministre de l'Intérieur de la République démocratique du Congo (RDC).

"14 disparus, 108 rescapés dont 68 hommes et 44 femmes, un enfant", est le bilan du naufrage qui a eu lieu sur le fleuve dans la province de Mai-Ndombe (sud-ouest), a indiqué le ministre de l'Intérieur Henri Mova. Selon un élu de la région, Didace Pembe, "des centaines de personnes seraient portées disparues", invoquant des témoignages d'habitants. Ces chiffres n'ont pu



être confirmés jusque-là par d'autres sources.

Ces "embarcations bondées naviguaient de nuit lorsqu'elles ont été surprises par un vent violent. Dans ce naufrage, il y a eu plus de personnes portées disparues que des rescapés", a soutenu M. Pembe.

Les naufrages sont

fréquents en RDC, tant sur les lacs que sur les fleuves ou rivières, et les accidents se soldent souvent par des bilans très lourds en raison de la surcharge et de la vétusté des embarcations, de l'absence de gilets de sauvetage à bord et du fait que beaucoup de gens ne savent pas nager.

contents que des filles (de leur communauté) se lient avec des garçons musulmans", a-t-il expliqué, avant d'ajouter: "nous ne voulons pas faire de conclusion hâtive sur ce qui a conduit au chaos". Le centre du Nigeria, point de rencontre entre un nord majoritairement musulman et un sud principalement chrétien, est régulièrement le théâtre de vives tensions intercommunautaires.

# HYPERTENSION : LA GÉNÉROSITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ !

Faire des cadeaux à nos proches, c'est bon pour notre santé ! Une étude canadienne vient de montrer que cela faisait baisser la pression artérielle. Une bonne résolution santé pour 2016 ?

C'est incroyable, et pourtant : si l'on en croit une étude de la University of British Columbia (Canada), les personnes généreuses souffriraient moins d'hypertension artérielle que les autres. La générosité serait-elle «le» traitement-miracle de demain ?

L'étude – publiée dans la revue spécialisée *Health Psychology* – a été menée sur 128 volontaires américains (des hommes et des femmes âgés de 65 à 85 ans) auxquels les chercheurs ont confié une enveloppe de 40 \$ (soit environ 37 €). Ces personnes ont ensuite été réparties dans deux groupes : les participants du groupe 1 devaient dépenser leur argent pour eux-mêmes, tandis que les participants du groupe 2 devaient l'utiliser pour faire des cadeaux à leurs proches.

Les chercheurs ont mesuré la pression sanguine des volontaires avant puis après l'expérience (qui a duré une journée entière). Résultat ? Les volontaires du groupe « cadeaux » avaient une pression san-



guine légèrement inférieure à la fin de leur journée shopping – et ceux qui souffraient d'hypertension au début de l'expérience montraient une évolution tout à fait positive de leur état de santé. À ce titre, leur générosité avait eu le même impact qu'une séance de sport ou de méditation de pleine conscience. À l'inverse, les volontaires du groupe 1 avaient une pression sanguine inchangée à la fin de la journée : leur comportement n'avait eu aucune conséquence sur leur santé.

« Des études antérieures avaient déjà montré que la générosité financière avait un impact positif sur la santé mentale des individus, analysent les chercheurs canadiens. Désormais, nous savons que le fait de faire des cadeaux a aussi un effet positif sur la santé physique, notamment sur le plan cardiovasculaire. » En ce début d'année 2016, et si on prenait la bonne résolution d'être plus généreux avec nos proches pour préserver notre santé ?

## LE SYNDROME PRÉMENSTRUEL SERAIT-IL LIÉ À L'HYPERTENSION ?

Pour 20 à 30 % des femmes, le syndrome prémenstruel (qui survient une fois par mois) est un vrai handicap. S'il est très sévère, il peut même conduire à un état d'hypertension, selon une récente étude américaine.

Fatigue, poitrine sensible, ballonnements, maux de tête, irritabilité, crampes, troubles du sommeil... Le syndrome prémenstruel (SPM), c'est un ensemble de symptômes physiques et émotionnels qui touche la quasi-totalité des femmes une fois par mois, généralement 2 à 7 jours avant l'arrivée des

règles. Si la durée et l'intensité du SPM dépendent de chacune, c'est un véritable handicap pour 20 à 30 % des femmes.

Cependant, une récente étude de la University of Massachusetts (États-Unis) suggère que les femmes qui souffrent de syndromes prémenstruels particulièrement intenses risquent également de développer de l'hypertension plus tard, au cours de leur vie. Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont étudié un panel de 1275 femmes souffrant de SPM très intenses une fois par mois. Ils ont comparé cet échantillon à un

autre groupe de 2463 femmes, connaissant des SPM faibles ou modérés en intensité. Résultat : les femmes du premier groupe avaient 40 % de risques supplémentaires de développer une hypertension. Les scientifiques soulignent que le fait de prendre des antidouleurs ne change rien à cette statistique... « Nous pensons que les troubles physiques et émotionnels intenses ont tendance à déséquilibrer les échanges de fluides au sein même de l'organisme, explique le Dr. Elizabeth R. Bertone-Johnson, co-auteur de ces travaux publiés dans la revue scientifique

American Journal of Epidemiology. Ceci pourrait causer des problèmes cardiovasculaires, notamment au niveau des artères principales. »

« Nous avons quand même remarqué que les femmes qui consommait régulièrement de la vitamine B (B1, B2 et B9 en particulier) pour prévenir les conséquences du syndrome prémenstruel présentaient légèrement moins de risques que les autres de développer une hypertension », ajoute-t-elle. Vite, on fait le plein de légumes secs, grains, légumes verts et oléagineux !

## LES BOISSONS ÉNERGISANTES AUGMENTERAIENT LA TENSION ARTÉRIELLE

Les boissons énergisantes seraient responsables de l'augmentation de la tension artérielle, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *JAMA*.

Les études se suivent et confirment toutes que la consommation de boissons énergisantes provoquerait l'augmentation de la tension artérielle et du taux de noradrénaline (hormone qui provoque la vasoconstriction).

Des chercheurs de la division des maladies cardiovasculaires de la Mayo Clinic dans le Minnesota (États-Unis) ont mené une étude avec 25 volontaires (14 hommes et 11 femmes) âgés de 29 ans et tous en bonne santé. Ils ont dû boire 1 canette de boisson énergisante commercialisée sous le nom de Rockstar, soit 0,47 litre, ainsi qu'une boisson placebo immédiatement avant ou après (l'ordre était aléatoire). Le tout sur 2 jours. Puis, les scientifiques ont mesuré la tension artérielle et le niveau de

noradrénaline des participants pour analyser l'impact de ce type de boisson.

Les conclusions de cette expérience ont montré que la tension artérielle moyenne des participants augmentait de 5,49%. Or, la hausse constatée après avoir bu la boisson placebo n'était que de 1%. Par ailleurs, le taux de noradrénaline était accru de 73,6% avec la consommation de boissons énergisantes contre 30,9% pour le placebo.

### Des boissons surveillées

En France, la question de la sécurité des boissons dites « énergisantes » (BDE) est suivie par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) depuis plusieurs années. En 2013, elle a remis un rapport et tiré la sonnette d'alarme quant aux dangers de la consommation de ce type de boissons. « Les principaux symptômes relevés suite à la consommation de boissons dites énergisantes sont essentielle-



ment cardiovasculaires (95 cas), suivis par les effets psychocomportementaux (74 cas) et neuro-

logiques (57 cas). Des troubles digestifs, respiratoires, allergiques ou musculaires sont éga-

lement rapportés mais avec une incidence plus faible», rappelle l'Agence.

## LES BOISSONS ÉNERGISANTES SONT TOXIQUES POUR LES ENFANTS



Les boissons énergisantes sont dangereuses pour les enfants, selon les résultats d'une étude scientifique américaine présentée lors du Congrès de l'American Heart Association. Ces sodas fortement concentrés en caféine sont toxiques pour les plus petits.

Aux États-Unis, depuis trois ans, plus de 2000 enfants de moins de 6 ans ont été hospitalisés à cause de symptômes tels que des rythmes cardiaques anormaux ou des problèmes neurologiques comme des convulsions. À l'origine de ces crises, la consommation de boissons énergisantes.

Certaines de ces boissons peuvent contenir jusqu'à 400 milligrammes de caféine pour 250ml, tandis que le niveau jugé toxique pour un enfant de moins de 12 ans est de 2,5 milligrammes par kilo de poids corporel. Ainsi, un enfant de 10 ans pourrait s'intoxiquer à la caféine après avoir en avoir bu 80 mg et celui de 12 ans pourrait être empoisonné après en avoir avalé 100 mg.

Ce type de boisson n'a pas sa place dans l'alimentation des enfants et ne devrait pas être vendu aux mineurs. Car « la plupart des boissons énergisantes contiennent assez de caféine pour causer un danger potentiel à l'enfant », explique le Professeur Steven Lippshultz, pédiatre en chef à l'hôpital pour enfants du Michigan à Detroit.

Par exemple, une canette de 500 ml de boisson Monster Energy contient 160mg de caféine et une canette de 250 ml de Red Bull en contient 80 mg.

« Il est nécessaire d'améliorer l'étiquetage des boissons énergisantes pour indiquer plus clairement la teneur en caféine et prévenir d'éventuels problèmes pour la santé », rappelle le Professeur Steven Lippshultz.

by toponet.fr

## OBÉSITÉ : LA GÉNÉTIQUE POURRAIT AIDER À LA TRAITER

L'ADN constitue une mine d'informations capable de donner lieu à des programmes de perte de poids sur mesure pour les patients souffrant d'obésité.

Les personnes obèses qui arrivent à maigrir sont souvent confrontées à la difficulté de maintenir leur nouveau poids de façon durable. Pour résoudre ce problème, une équipe de chercheurs américains est convaincu du potentiel de la génétique. Molly Bray, généticienne et professeure en sciences de la nutrition à l'université du Texas (Austin), a dirigé une étude à paraître en janvier dans la revue *Obesity*, dans laquelle elle vante les mérites de l'ADN comme une stratégie efficace de perte de poids. Pour en arriver à ces conclusions, elle a identifié et mis en balance différents facteurs génétiques liés à l'obésité.

L'ADN, différent d'un individu à l'autre, peut expliquer pourquoi certains sont plus sensibles à des régimes classiques associés à de l'exercice tandis que d'autres ne réagissent positivement qu'à la chirurgie bariatrique. Certains gènes joueraient également dans la tendance à manger en plus grosse quantité. L'épigénétique fournit une autre piste à creuser pour combattre l'obésité en étudiant l'influence de l'environnement sur les gènes. De ces réflexions, la génétique s'est



forgée une conviction intéressante : il serait envisageable dans un futur proche de séquencer les gènes d'un patient à l'aide de simples échantillons de salive.

Objectif : cartographier les obstacles génétiques liés à la perte de poids, mis en perspective avec le mode de vie du patient (sport, alimentation, stress). Chaque personne pourrait donc

recevoir un programme personnalisé plus efficace car adapté à sa problématique.

### Des programmes minceur à la carte d'ici 5 ans

Plusieurs études ont en effet démontré par le passé que l'échec des régimes était lié en partie au fait qu'il ne prenait pas en

compte la spécificité de chaque personne comme le comportement alimentaire. « Je pense que d'ici 5 ans, l'accumulation de données très précises, génétiques ou comportementales notamment, donnera lieu au développement de programmes de surveillance du poids individualisés », assure Molly Bray, citée par Relaxnews.

## EXTRAVERTI OU INTROVERTI, LA DIFFÉRENCE SE VOIT AUSSI DANS LE CERVEAU

Etre ouvert aux autres ou plus tourné vers soi n'est pas qu'une question de personnalité. Cela s'explique par une différence dans le système nerveux.

L'idée de passer la nuit de la Saint Sylvestre en petit comité n'est pas du goût des personnes extraverties. Celles-ci se nourrissent du contact avec les autres et recherchent l'interaction sociale. Leur expression écrite serait « plus on est de plus on s'en rit ». Ce credo est à l'opposé de ce que pense une personne introvertie qui préfère passer des soirées tranquilles et apprécie la solitude pour se ressourcer intérieure-

ment. Ces deux caractères opposés facilement distinguables de facto seraient également visibles dans le cerveau, plus précisément au niveau du système nerveux. Le site du Huffington Post explique que cette distinction réside dans la différence de réaction à des neurotransmetteurs (molécules chargées de transmettre les informations entre les neurones) suivant qu'on est extraverti ou introverti.

Concrètement, les extravertis seraient plus stimulés par la dopamine, un neuromédiateur du plaisir et de la récompense qui s'active lors d'une expérience pos-

sitive. Pour exemple au contact du monde dans une soirée, avec le bruit associé, l'extraverti va se gargariser de cette effervescence et tirer du plaisir, activant davantage le circuit de la récompense. À l'inverse, l'introverti va avoir tendance à se replier sur lui-même et se sentir fatigué par cette agitation, explique le journal.

Les introvertis eux, trouvent davantage leur bonheur au contact d'un autre neurotransmetteur impliqué dans la mémoire, l'apprentissage et l'intériorisation. Ce qui explique pourquoi ces tempéraments ap-

précient davantage de se retrouver au calme pour réfléchir et rentrer dans leur monde intérieur.

Deux systèmes nerveux sont différemment sollicités. En revanche, les extravertis vont davantage exploiter le système nerveux sympathique qui pousse à l'action, intervient dans les réactions de fuite ou de lutte en cas de stress.

Associé à l'adrénaline, il pousse à être dans l'ouverture. Les introvertis en revanche mobilisent plus le système nerveux parasympathique qui ralentit les fonctions de l'organisme.

## LA PSYCHOTHÉRAPIE SOULAGE LE SYNDROME DE L'INTESTIN IRRITABLE

Subir une psychothérapie serait efficace pour calmer le syndrome de l'intestin irritable (SII) sur le long terme.

Exit les maux de ventre. Selon une nouvelle étude parue dans le *Journal Clinical Gastroenterology and Hepatology*, les psychothérapies seraient efficaces pour soulager les symptômes du syndrome de l'intestin irritable (SII) sur le long terme. Ce trouble digestif est très inconfortable et ses symptômes, les douleurs au ventre peuvent s'accompagner de diarrées, de ballonnements, de spasmes, de gaz et de constipation. Handicapées souvent dans leur vie quotidienne, les personnes touchées subissent souvent un stress qui aggrave les symp-

tômes, créant un cercle vicieux. Pour la première fois, des travaux démontrent les bénéfices d'une psychothérapie pour atténuer les symptômes du SII. Que ce soit par le biais de la relaxation, de l'hypnose, de la thérapie cognitivo-comportementale (TCC) ou par la psychothérapie classique, ces différentes prises en charge psychologiques parviendraient à débarrasser les nerfs mentaux associés aux symptômes physiques de l'intestin irritable. Même des séances de relaxation en ligne ont aidé à soulager les symptômes des patients concernés. Ces observations sont tirées de 41 essais cliniques réalisés dans différents pays sur 2200 patients au total. Les psychothérapies analy-

sées ont toutes eu un effet bénéfique durable sur les patients (de 6 à 12 mois après le traitement).

Lynn S. Walker, auteur principal de l'étude et médecin au Vanderbilt University Medical Center (États-Unis), se félicite de cette découverte qui pourrait bénéficier aux nombreuses personnes concernées par ce syndrome (environ 2% des Français). « Les symptômes gastro-intestinaux peuvent augmenter le stress et l'anxiété, qui peuvent augmenter la gravité des symptômes. C'est un cycle vicieux que les psychothérapies peuvent aider à casser », ajoute le Dr Kelsey Laird du Vanderbilt's clinical psychology program, citée par la Libre belge.

## MALI

## Réunion du Comité des sanctions du Conseil de sécurité

Le Comité des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU concernant le Mali tient mercredi à New York un briefing sur la dernière visite d'un groupe d'experts onusiens à ce pays sahélien, menée dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali.

Ce panel d'experts, chargé d'aider le Comité des sanctions dans son mandat de désigner éventuellement les personnes entravant la mise en œuvre de cet accord, devrait faire un compte rendu des rencontres qu'il a eues durant son séjour au Mali avec les différents responsables et parties maliennes.

Le groupe composé de quatre experts, Marc André Boisvert du Canada, Ruben de Koning des Pays-Bas, Aurélien Llorca de France et Mme Holo Makwa de Tanzanie, devrait remettre début mars son premier rapport d'activités au Conseil de sécurité. Le document contiendra les informations récoltées sur le terrain concernant les individus ou entités qui dressent des obstacles à la mise en œuvre correcte de l'accord.

Les quatre experts désignés par l'ONU en vertu de la résolution 2374, instaurant ce régime de sanctions ciblé, devrait présenter au Conseil de sécurité en septembre un autre rapport final sur sa mission et d'autres rapports périodiques dans l'intervalle. L'ONU demeure profondément préoccupée par la situation au Mali, où la mise en œuvre des principales dispositions politiques de l'accord de paix continue d'accuser des retards substantiels. Dans son dernier rapport sur l'état de l'avancement de l'accord de paix et de réconciliation au Mali présenté en janvier au Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a souligné que la mise en place de ce régime de sanctions contribuera à identifier ceux qui cherchent à perturber le processus de paix, y compris parmi les parties signataires.

## RD CONGO

## 15 morts dans une attaque dans la région du Kasai

Quatorze assaillants présumés et un militaire ont été tués lundi dans des affrontements entre une milice et les forces de sécurité au Kasai, dans un nouveau regain de violence dans le centre de la République démocratique du Congo, a indiqué mardi une source locale. "Les miliciens Kamwina Nsapu sont arrivés au chef-lieu de Lombelu et ont attaqué par surprise une patrouille de combat de l'armée" lundi, a déclaré André Kapiola, chef de secteur de Lombelu au Kasai-Central. "Nous avons ramassé 14 corps de miliciens", a-t-il ajouté, précisant qu'un militaire avait aussi été tué. Selon M. Kapiola, la population a fui dans la brousse, bien que la situation soit "sous contrôle". "Beaucoup de miliciens sont éparpillés à travers les mines de diamant" dont regorge la localité de Lombelu, a indiqué un responsable de l'association des creuseurs du diamant. Les creuseurs craignent pour leur sécurité, a-t-il ajouté. Selon une source militaire locale, l'attaque est l'oeuvre des miliciens Kamwina Nsapu, "qui essaient de se réorganiser. Ils tentaient de voler les armes" et des munitions, selon lui. "Nous avons dépêché des renforts pour parer à une nouvelle attaque" à Lombelu, a affirmé Joachim Likaka, administrateur du territoire de Demba, dont fait partie Lombelu, qui est située à 80 km au nord de Kananga, chef-lieu du Kasai-Central. La région du Kasai, au centre de la RDC, a basculé dans la violence en septembre 2016, un mois après la mort d'un chef traditionnel, Kamwina Nsapu, tué lors d'une opération militaire. Il s'était opposé au pouvoir de Kinshasa.

Plus de 3.000 personnes sont mortes dans ces violences entre miliciens et forces de sécurité, qui ont également causé le déplacement de 1,4 million de personnes.

Une partie de ces déplacés sont ensuite rentrés chez eux, d'après des sources humanitaires. Depuis novembre 2017, la région du Kasai-Central connaît une montée de l'insécurité due à la reprise des attaques des miliciens.

Ces attaques ont déjà fait plusieurs morts. Plusieurs sources au sein de la société civile affirment redouter une réorganisation de la milice, afin de mener des attaques de grande envergure.

## SAHARA-OCCIDENTAL

## L'arrêt de la CJUE sur l'accord de pêche UE-Maroc "conforte" la précédente décision de cette Cour

Le jugement rendu mardi par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) déclarant l'accord de pêche UE-Maroc pas applicable au Sahara occidental et aux eaux adjacentes à celui-ci "conforte" la précédente décision de cette Cour rendue en décembre 2016, a affirmé l'avocat du Front Polisario, Me Gilles Devers, saluant "une belle journée pour le peuple du Sahara occidental".

"Cet arrêt du 27 février 2018 vient conforter et amplifier la précédente décision de justice du 21 décembre 2016.

(...) C'est donc une très belle journée pour le peuple du Sahara occidental", a-t-il déclaré à l'APS après la publication de l'arrêt de la CJUE.

Selon Me Devers, ce nouvel arrêt de la CJUE constitue "un véritable bloc de droit européen" que le Front Polisario pourra "opposer" à la Commission européenne et aux grandes entreprises pour "imposer le respect du droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination" et confirmer que "le Maroc n'a aucune souveraineté sur le territoire du Sahara occidental ni sur les eaux y adjacentes".

Pour garantir la continuité et la sécurité juridique pour les pêcheurs et l'industrie, l'avocat du Front Polisario a lancé un appel à la Commission européenne et aux entreprises qui opèrent déjà dans les eaux du Sahara occidental afin de négocier directement avec le représentant légitime du peuple sahraoui, seul habilité à "délivrer des autorisations de pêche dans les eaux sahraouies".

"Nous lançons un appel aux négociations directes avec la Commission européenne, d'abord, mais également avec les grandes entreprises pour qu'elles légalisent leur situation en prenant contact avec le Front Polisario.

Autrement, nous n'aurons



d'autres alternatives que d'appliquer la décision de justice et donc d'engager des recours en responsabilité", a-t-il averti.

Même si la porte du Front Polisario reste "toujours ouverte et elle l'est encore plus aujourd'hui pour des négociations directes", Me Devers prévient que dans le cas où les droits du peuple du Sahara occidental continuent à être violés, le recours à la justice sera "amplifié". "Nous avons déjà un procès contre Transavia et il va être évidemment réactif par cette décision de justice. Les syndicats agricoles vont engager des procédures dans la semaine qui vient contre des entreprises qui continuent d'exporter", a-t-il fait savoir, soulignant que "le processus est inexorable".

"Encore une fois c'est le sort d'un peuple qui est en jeu.

Il ne s'agit pas de discuter d'argent", a-t-il souligné, met-

tant en garde les entreprises qui refusent de s'adresser au Front Polisario en leur promettant d'autres "défaites juridiques".

Me Gilles Devers s'est dit, en outre, "nullement inquiet" par l'attitude de la Commission européenne qui est allée consulter des organisations non représentatives du peuple du Sahara occidental pour obtenir son consentement en vue d'inclure les produits du Sahara occidental dans l'accord agricole UE-Maroc, au lieu d'engager des négociations directes avec son représentant légitime, le Front Polisario.

"Au lendemain de l'arrêt de la CJUE de décembre 2016, la Commission européenne assurait qu'elle allait refaire un autre accord dans une dizaine de jours.

Or, quinze mois après rien n'a été fait", a-t-il affirmé, se félicitant de "la résistance af-

fichée au Parlement européen" qui a "grippé le processus de la Commission".

L'avocat du Front Polisario a soutenu, par ailleurs, que toute l'action des Sahraouis pour défendre leurs droits fondamentaux est "fondée sur l'application du Droit", exhortant l'UE à ne "pas ignorer" le peuple du Sahara occidental et à ne "pas avoir peur de l'application du droit".

La CJUE a déclaré mardi l'accord de pêche conclu entre l'UE et le Maroc "valide" dans la mesure où cet accord n'est pas applicable au Sahara occidental et aux eaux territoriales sahraouies. Selon la CJUE, l'inclusion du territoire du Sahara occidental dans le champ d'application de l'accord de pêche enfreindrait plusieurs règles de droit international général applicables dans les relations entre l'Union et le Royaume du Maroc, notamment le principe d'autodétermination.

La Cour a jugé que, compte tenu du fait que le territoire du Sahara occidental ne fait pas partie du territoire du Royaume du Maroc, les eaux adjacentes au territoire du Sahara occidental ne relèvent pas de la zone de pêche marocaine visée par l'accord de pêche.

Elle a précisé, à ce titre, que la "zone de pêche marocaine" relevant du protocole ne comprend pas les eaux adjacentes au territoire du Sahara occidental.

## Appel à la communauté internationale de fixer une date pour la tenue du referendum d'autodétermination

Les travaux de la Conférence internationale sur la résistance pacifique ont pris fin, mardi, avec un appel exhortant la communauté internationale de fixer une date pour la tenue du referendum d'autodétermination au profit du peuple sahraoui.

Les participants à cette conférence internationale, qui a porté le nom du Chahid sahraoui "Dida El-Yazid", ont mis en avant la nécessité d'accompagner la résistance pacifique, le respect des droits de l'Homme dans les territoires occupés et mettre fin aux spoliations sys-

tématiques des richesses naturelles perpétrées par l'occupant marocain avec la complicité de pays étrangers et entreprises internationales.

Ils ont souligné, à cet effet, l'importance de démolir le mur de la honte qui divise le Sahara Occidental et qui constitue un crime contre l'humanité.

La Conférence a adopté au terme de ses travaux toutes les décisions et recommandations issues des différents ateliers organisés en marge de l'événement, notamment dans les sujets relatifs aux richesses naturelles, droits de l'Homme,

détenus politiques sahraouis, l'Intifada pacifique et le mur de la honte. La cérémonie de clôture a été présidée par le responsable du secrétariat de l'Organisation politique, Hama Salama.

Cette conférence de trois jours a été une occasion pour réitérer le caractère pacifique de la résistance du peuple sahraoui dans les territoires occupés et a permis d'examiner plusieurs thématiques visant à élaborer un plan de travail commun pour poursuivre la résistance pacifique contre l'occupation marocaine.

## LIBYE

## L'ONU déplore les conditions précaires des déplacés de Taouarga

La mission de l'ONU en Libye (Manu) a déploré mardi les "conditions précaires" dans lesquelles se trouvent des milliers de Libyens qui sont empêchés depuis plusieurs semaines de rentrer dans leur ville de Taouarga. Les habitants de Taouarga veulent "exercer leur droit légitime" de rentrer dans leur ville d'où ils ont été chassés en 2011, a indiqué la coordinatrice humanitaire de l'ONU en Libye, Maria Ribeiro, citée par un communiqué. "Ils sont bloqués en plein air dans des conditions climatiques difficiles et sans accès aux services de base depuis plus de trois semaines", a-t-elle déploré. Suite à la récente signature d'un accord prévoyant un retour à Taouarga de ses habitants, des centaines de familles avaient pris la route le 1<sup>er</sup> février en direction de chez eux mais elles avaient été bloquées aux entrées de la ville par des groupes armés de Misrata

opposés à l'accord. Depuis, elles campent dans des tentes installées par les agences de l'ONU dans des secteurs à une vingtaine de kilomètres de Taouarga, dans l'attente que de nouvelles négociations, engagées par la mairie de Taouarga et le gouvernement d'union nationale (GNA) qui joue le rôle de médiateur, aboutissent. Mme Ribeiro a exhorté les autorités libyennes à garantir à ces familles "un retour volontaire, sécurisé et digne", pour qu'elles ne soient pas "otages de la crise politique qui sévit dans le pays".

"Les autorités libyennes ont la responsabilité principale de fournir protection et assistance humanitaire (...) ainsi que les mesures de déminage" des ex-zones de guerre à Taouarga, toujours selon le communiqué.

## CORÉE DU NORD

## Les sanctions «ne fonctionneront jamais»

L'ambassadeur nord-coréen auprès de la Conférence du désarmement de l'ONU à Genève a affirmé mardi que les sanctions à l'encontre de son pays "ne fonctionneraient jamais", appelant la communauté internationale à cesser de "rêver".

"Les Etats-Unis devraient savoir que les sanctions et pressions ne représenteront jamais une menace pour la RPDC (République Populaire Démocratique de Corée, ndr) et ne fonctionneront jamais", a déclaré Han Tae Song, lors d'une réunion de la Conférence du désarmement.

Le président américain a décidé la semaine dernière d'appliquer de nouvelles sanctions envers la Corée du Nord, présentées comme "les plus lourdes jamais imposées contre un pays".

Plus tôt dans la journée, la ministre sud-coréenne des Affaires étrangères, Kang Kyung-Wha, a affirmé à Genève que "la Corée du Nord doit se rendre compte que tant qu'elle continue sur la voie du développe-



ment nucléaire, les sanctions resteront en place".

La ministre "rêve encore qu'une pression internationale accrue puisse avoir un effet sur mon pays", a répondu l'ambassadeur nord-coréen.

"Je suis donc très clair: cela ne se produira jamais", a-t-il martelé.

M. Han a rappelé que la RPDC "n'utilisera pas l'arme nucléaire à moins que des forces hostiles agressives portent atteinte à notre souveraineté et à nos intérêts".

Usant de son droit de réponse, l'ambassadeur américain à la Conférence du désarmement, Robert Wood, a assuré que "les Etats-Unis ne reconnaîtront jamais

la Corée du Nord comme un Etat nucléaire".

Il a rappelé que "toute discussion future que les Etats-Unis pourraient avoir avec des représentants de Pyongyang devront conduire très clairement à la dénucléarisation de la péninsule coréenne".

Après une rencontre avec une délégation nord-coréenne en marge des Jeux Olympiques de Pyeongchang, la présidence sud-coréenne a affirmé dimanche que la Corée du Nord était disposée à discuter avec les Etats-Unis.

Lundi, le président Trump a répondu qu'un tel dialogue ne pourrait avoir lieu que "si les conditions sont réunies".

## ONU-PALESTINIENS

## Conférence de donateurs le 15 mars à Rome

Une conférence de donateurs aura lieu le 15 mars à Rome au profit de l'agence de l'ONU apportant une aide aux réfugiés palestiniens (UNRWA), afin de pallier la réduction des versements financiers américains, a annoncé mardi la Suède.

"Nous avons besoin de maintenir les services de l'UNRWA.

Ce n'est pas seulement un impératif humanitaire, c'est aussi critique pour la stabilité de la région entière", a expliqué à des journalistes l'ambassadeur suédois adjoint à l'ONU, Carl Skau.

Il a précisé que la conférence des donateurs était organisée par la Suède, la Jordanie et l'Égypte.

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres y participera, comme la cheffe de la diplomatie européenne, l'Italienne Federica Mogherini.

L'objectif est de combler le trou laissé par les Etats-Unis, selon ces pays. Washington, plus gros contributeur, a annoncé en janvier ne vouloir donner cette année que 60 millions de dollars à l'UNRWA sur les plus de 350 millions donnés d'habitude à cette agence.

L'UNRWA apporte une aide cruciale aux réfugiés palestiniens en matière d'éducation et de santé.

Quelque 5,3 millions de Palestiniens en bénéficient dans les Territoires palestiniens, en Jordanie, au Liban et en Syrie. Le mois dernier, l'ambassadrice américaine à l'ONU Nikki Haley a conditionné un retour de l'aide financière américaine à l'UNRWA à "un retour (des Palestiniens) à la table de négociations" pour un accord de paix avec les Israéliens au Proche-Orient.

## YEMEN

## Conditions de vie «catastrophiques» au Yémen, selon l'ONU



Les conditions de vie au Yémen sont "catastrophiques" après trois ans de guerre, avec un risque croissant de famine et de choléra dans un pays où sévit la pire crise humanitaire au monde actuellement, a mis en garde mardi un responsable de l'ONU.

"Après trois ans de conflit, les conditions au Yémen sont catastrophiques", a déclaré au Conseil de sécurité le chef des opérations d'aide de l'ONU, John Ging.

"Les vies des gens continuent d'être brisées. Le conflit s'est aggravé depuis novembre avec 100.000 personnes supplémentaires ayant quitté leurs maisons", a-t-il ajouté.

Un record de 22,2 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire, dont 8,4 millions traitées pour famine, selon l'ONU. Le choléra a infecté 1,1 million de personnes depuis avril 2017 et la diphtérie est à nouveau signalée dans le pays pour la première fois depuis 1982, a précisé John Ging. Lors de sa dernière présentation de la situation devant le Conseil de sécurité, Ismail Ould Cheikh Ahmed, envoyé spécial de l'ONU qui quitte ses fonctions après trois ans de médiation infructueuse, a fait part de son inquiétude devant le recrutement de milliers d'enfants-soldats par les belligérants, notamment les rebelles Houthis.

Un Britannique, Martin Griffiths, a été nommé pour prendre la relève d'Ismail Ould Cheikh Ahmed.

Lundi, le Conseil de sécurité a affiché de profondes divisions sur la question de savoir s'il fallait incriminer l'Iran dans la guerre au Yémen, à l'occasion du renouvellement annuel de l'embargo sur les armes imposé au Yémen.

Ce conflit a fait plus de 9.200 morts, en majorité des civils, et poussé le pays à la famine.

APS

## ÉTATS-UNIS

## Le département d'Etat place 7 groupes affiliés à Daech sur sa liste noire des organisations terroristes

Le département d'Etat américain a annoncé mardi avoir placé sept groupes affiliés à Daech sur sa liste noire des organisations terroristes, des désignations qui devraient priver l'organisation autoproclamée "Etat islamique" de ressources nécessaires pour mener des attaques terroristes.

Il s'agit de "l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (ou EIAO), Daech-Somalie, Daech-Egypte, Daech-Bangladesh, Daech-Philippines, le groupe Maute et Jund al-Khilafa en Tunisie", a indiqué l'ambassadeur Nathan A.

Sales, coordinateur de la lutte contre le terro-

risme au département d'Etat à l'ouverture de la conférence internationale sur la mobilisation des efforts entrepris par les organismes d'application de la loi dans la lutte contre Daech.

Le département d'Etat a également désigné deux dirigeants affiliés à Daech : "Mahad Moalim et Abu Musab al-Barnawi".

"Ces terroristes ont été désignés sous une combinaison de régimes, y compris en tant que terroristes mondiaux explicitement désignés (SDGT) et en tant qu'organisations terroristes étrangères (FTO)", a précisé Nathan Sales.

"Il faudrait une journée entière pour dresser la

liste de toutes les atrocités commises par ces groupes", a ajouté le diplomate américain, citant, entre autres, l'attentat à la bombe perpétré contre la cathédrale copte chrétienne au Caire en décembre 2016 et les autres attaques terroristes menées par les groupes affiliés à Daech en Tunisie et aux Philippines.

"Les désignations d'aujourd'hui se rajoutent à celles des huit autres groupes affiliés à Daech déjà placés sur cette liste noire", a-t-il rappelé.

L'ambassadeur Nathan A. Sales, a précisé que ces désignations avaient pour objectif "de mettre la lumière sur le réseau mondial de Daech et pour

souligner que la campagne contre Daech est loin d'être terminée".

"Ces désignations priveront le réseau de Daech des ressources qui lui sont nécessaires pour mener des attaques terroristes", a-t-il soutenu.

Le diplomate américain a incité les pays participant à cette rencontre de deux jours de créer des régimes juridiques nécessaires pour désigner et sanctionner les terroristes.

"Cela nous permet de couper leur financement, nous ne souhaitons pas seulement stopper le poseur de bombe, nous souhaitons stopper l'argent qui permet d'acheter la bombe", a-t-il plaidé.

## ÉLECTIONS

## L'Irak reporte les élections provinciales jusqu'à la fin 2018

Le gouvernement irakien a annoncé mardi le report des élections provinciales au 22 décembre 2018, soit plusieurs mois après les élections législatives.

Les élections provinciales devaient à l'origine avoir lieu simultanément avec les élections législatives prévues le 12 mai.

Saad al-Hadithi, porte-parole du gouvernement irakien, a expliqué que ce report de date avait été décidé à l'occasion d'une réunion ordinaire du Conseil des ministres dirigée par le Premier ministre Haider al-Abadi, selon la chaîne étatique Iraqiya.

Cette décision du cabinet sur-

vient en réponse à une suggestion de la Commission électorale irakienne de fixer au 22 décembre la date des élections provinciales, après un vote antérieur du Parlement en faveur d'une décision de reporter les élections provinciales.

En janvier, une coalition parlementaire à majorité sunnite a appelé à un report de six mois des élections législatives et provinciales pour permettre aux centaines de milliers d'électeurs sunnites déplacés de rentrer chez eux déposer leur bulletin dans l'urne après la libération de leur ville ou village des mains du groupe terroriste auto-



proclamé "Etat islamique" (EI/Daech).

## 16<sup>e</sup> FESTIVAL DU FILM AMAZIGH Le patrimoine culturel à l'honneur

Le patrimoine culturel amazigh, matériel et immatériel, aura été le principal thème traité dans la majorité des documentaires sélectionnés en compétition du 16<sup>e</sup> Festival national du film amazigh qui prend fin mercredi après trois jours de compétition.



Ce festival, inauguré samedi, regroupe dans sa catégorie documentaire sept réalisateurs qui, pour la plupart, ont choisi pour sujet le patrimoine culturel de leurs régions respectives en plus de valoriser la langue amazigh dans ces différentes variantes. La jeune réalisatrice Hinda Cheurfi, a choisi de mettre l'accent, dans sa première œuvre "Thighrma N Laures" (Hameaux des Aurès), sur les architectures traditionnelles de terre dans les Aurès, tout en faisant la promotion des matériaux de construction locaux et en attirant l'attention sur un potentiel touristique de la région. Le patrimoine musical et les métiers traditionnels de la vallée du M'zab, menacés en partie, ont aussi été au cœur des documentaires "Izouran N Izelwan", de Hammou Oudjana, et "Izmulen N Igraren" réalisé par Oussama Rais.

Les deux réalisateurs se sont intéressés au chant traditionnel mozabite, considéré comme un réel vecteur de promotion de la langue, ainsi qu'aux métiers de la bijouterie traditionnelle, du travail du cuir, du tissage et autres. Les us et coutumes liés aux cérémonies de mariage et de naissance, aux jeux anciens, aux célébrations du nouvel an amazigh se retrouvent également dans des œuvres comme "Taqbilt" de Ali Hadjaz et "Asalay" (le musée) de Djamel Bacha.

Se voulant une vitrine du patrimoine de chacune de ces régions, ces films sont également une manière d'attirer l'attention sur les menaces qui pèsent tant sur les traditions et métiers qui risquent d'être oubliés ou remplacés, que sur le bâti qui tombe en ruine, emportant un pan de la mémoire des populations locales, disent les réalisateurs en compétition à cette 16<sup>e</sup> édition du film amazigh.

Autre aspect notable, le potentiel tou-

ristique et la richesse naturelle de l'Algérie a servi de fil rouge dans des œuvres comme "Tamnadt N Leqbayel" de Mohamed Fali (documentaire animalier tourné en haute Kabylie) ou encore dans "Imeksawen Igeni" (Les bergers du ciel) de Abdenour Lacey.

### Public au rendez-vous, production en baisse de régime

La Maison de la Culture Mouloud-Mammeri -sa grande salle comptant 800 places- a connu une grande affluente des cinéphiles de Tizi-Ouzou, affichant complet aux projections, surtout en séance d'après-midi.

Si le public a répondu présent à cette manifestation, qui peut désormais revendiquer son public d'habités, la moisson filmique de cette 16<sup>e</sup> édition n'a pas suivi la dynamique du festival, de l'avis de plusieurs d'entre eux. Sur les 17 œuvres retenues, seuls trois longs métrages ont été projetés avec de ratés techniques particulièrement pour le film "Tudert" (La vie de Rabah Dichou, révélant du coup une "qualité faible" de la majorité des 43 œuvres soumises à la sélection. Le commissaire du festival, Farid Mahiout, a indiqué que la date du festival a été repoussée à février "en partie pour laisser le temps aux réalisateurs de finaliser leurs projets".

Certains courts métrages ont cependant montré de grandes potentialités, à l'image de "Lmuja" de Omar Belkacemi, "Human", de Issam Taachit, "Séquence une..." de Noredine Kebaili ou encore "Le manque" de Si Smail Arab.

Même constat pour la catégorie documentaire qui a également révélé de "jeunes talents qui ont beaucoup à dire et à montrer" même s'ils évoluent dans des villes où le cinéma reste "complètement absent", ainsi qu'ils le soulignent eux-mêmes.

## GRANDE BRETAGNE Décès du Britannique Lewis Gilbert, réalisateur de trois James Bond

Le réalisateur britannique Lewis Gilbert, auteur de trois James Bond, est décédé à l'âge de 97 ans, ont annoncé les producteurs des aventures du célèbre agent 007, à la presse britannique.

Gilbert avait réalisé "On ne vit que deux fois" (1967), "L'espion qui m'aimait" (1977) et "Moonraker" (1979).

Né à Londres en 1920, Gilbert avait débuté sa carrière en 1945 avec "The Ten Year Plan", un documentaire sur le logement d'après-guerre.

Réalisateur d'une trentaine de films, on lui doit, outre les trois Bond, "Alfie, le dragueur" (1966), qui avait valu un triomphe à l'acteur britannique



Michael Caine et récolté quatre nominations aux Oscars. Son dernier long métrage, "Before you go", était sorti en 2002.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ILLIZI  
DAIRA IN AMENAS  
COMMUNE IN AMENAS  
PROGRAMME B.C. 2014 - N°04.2014  
NIF :098433065066615

Intitulée de l'opération: Réalisation résidence officielle nouvelle commune d'in-amenas 1<sup>er</sup> tranche

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC EXIGENCE

#### DE CAPACITES MIIMALES N° : 02 ../2018

La Commune de In Aménas Wilaya de ILLIZI lance un avis d'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux de :

Réalisation résidence officielle nouvelle commune d'in-amenas 1<sup>er</sup> tranche

1. tranche Seules les entreprises qualifiées de catégorie (04) et plus, activité principale construction pourront retirer le cahier des charges auprès de la Commune de IN AMENAS - contre paiement d'un montant de deux Mille dinars (2.000.00 DA) libellé au nom de Mr. le trésorier communal d'in-amenas

Les offres comportent une offre technique, offre financière, et un dossier de candidature accompagnée des pièces nécessaires. Les soumissionnaires doivent adresser et/ou déposer leurs offres auprès de la commune de In Aménas. Dans une enveloppe cachetée et anonyme contient trois (03) enveloppes séparées et cachetées (dossier de candidature, offre technique, offre financière) l'enveloppe extérieur strictement anonyme devra porter autre l'adresse ci-dessus les seules mentions suivantes:

Monsieur le président de l'assemblée populaire de la commune In Aménas wilaya d'Illizi.  
appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° ..... /2018

Soumission pour : Réalisation résidence officielle nouvelle commune d'in-amenas 1<sup>er</sup> tranche

a n'ouvrir que par la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Documents requis:

1 / dossier candidature

- déclaration de candidature remplie, signée et cachetée.

- déclaration de probité remplie, signée et cachetée.

- les statuts pour les sociétés

- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires, ou le cas échéant des sous-traitants.

\* A capacités professionnelles:

- Certificat de qualification et de classification catégorie (04) ou plus en construction (activité principale) en cour de validité .

\* B capacités financières: Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

- Bilan annuels des trois (03) dernières années (-2015-2016-2017)

C' capacité Technique: les moyens humains et matériels et références professionnelles.

- Une liste détaillée des moyens humains justifiés par attestation d'affiliation à la CNAS, Diplôme pour chaque élément

- Une liste détaillée des matériels accompagnés des pièces justificatives. (carte grise , PV huisserie de justice) dont la durée ne dépasse pas un an pour le matériel non roulant.

- Références professionnelles: certificats de bonne exécution des travaux signés par le maître d'ouvrage accompagné des pièces justificatives (Ne sont pris en considération que les projet dont l'année de réalisation est inférieure ou égale à 10 ans

Remarque: Toutes les pièces doivent être valides le jour d'ouverture des plis techniques et financiers et lorsque le service contractant est tenu d'exiger des documents originaux, il ne doit l'exiger que l'attributaire du marché public..

- 2 / - offre technique:

- déclaration à souscrire remplie, signée et cachetée.

- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15-247 du 16/09/2016 portant

réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- le cahier des charges rempli cacheté et signé portant à la dernière page, la mention manuscrites " lu et accepté"

- - planning de réalisation cacheté et signé.

- 3 - offre financière:

- la lettre de soumission rempli cacheté et signé.

- le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli cacheté et signé.

- le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli cacheté et signé.

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine. Les documents sont :

- - extrait de rôle apuré ou avec planning de paiement

- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBAPH en cour de validité

- casier judiciaire du gérant en cour de validité .

- registre de commerce de l'entreprise

- matricule fiscale NIF

N.B :

les candidats ou soumissionnaires à compléter leurs offres techniques ,par écrit, par le biais du service contractant, dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres, par les documents manquants ou incomplets exigés, à l'exception du mémoire technique justificatif. En tout état de cause, sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres ;

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le dépôt des offres est fixé le dernier jour de la date de préparation des offres qui est fixé à 21 jours à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, avant 12h00, si la date coïncide avec un jour férié celle-ci s'effectuera le jour ouvrable qui suit. L'ouverture des plis aura lieu à 14h00 du même jour au siège de l'APC d'IN-AMENAS wilaya d'ILLIZI. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture qui se déroulera au siège de la commune d'IN-AMENAS., à partir 14.00h le jour de dépôt des offres.. Au cas où il s'agirait d'une journée fériée, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivra

## ALGÉRIE - KOWEÏT

**Ouverture demain d'une rencontre sur la littérature koweïtienne à Sétif**

Une rencontre sur la littérature koweïtienne sera organisée demain à la maison de la culture Houari Boumediene de Sétif, a-t-on appris du président de l'association culturelle "Nebras", Nabil Ghandoussi.

Cette rencontre littéraire, à l'initiative de l'association culturelle locale "Nebras" en coordination avec la direction locale de la culture, placée sous le patronage du ministère de la Culture s'inscrit dans la cadre d'une série de rencontres et d'activités culturelles et littéraires visant à dynamiser la scène culturelle dans la capitale des Hauts plateaux, a précisé la même source.

Ce rendez-vous ambitionne également de s'ouvrir sur les cultures arabes, en particulier celle des pays du Golfe et établir des "ponts de communications" entre la littérature algérienne et koweïtienne à travers la présentation des recherches et analyse des universitaires algériens faites notamment sur les œuvres littéraires de l'écrivain Dr. Fahd Salem Al-Rashed, a-t-on encore détaillé.

Au cours de cette rencontre, Dr. Ibrahim Benmechia de l'université



Emir Abdelkader de Constantine présentera une étude du livre "L'Emir Abdelkader dans les écrits de Fahd Salem Al-Rashed", note-t-on.

Plusieurs figures de la littérature algérienne d'expression arabe sont conviées à cette manifestation, aux

côtés du président du Haut conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaid, l'écrivain Fahd Salem Al-Rashed et un grand nombre d'étudiants du département de la langue arabe à l'université Ferhat Abbas-Sétif 1, a affirmé M. Ghandoussi.

## TIZI-OUZOU

**32 étudiants finalistes au premier grand concours culturel universitaire**

Un total de 32 étudiants sont finalistes au premier grand concours culturel organisé par l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Ce concours, organisé en hommage à Mouloud Mammeri et sponsorisé par Algérie poste qui veut à travers cette initiative apporter son soutien et encouragement à la jeunesse algérienne, a pour but de révéler et d'encourager l'émergence de jeunes talents parmi les étudiants, a souligné Slimane Belharat, chargé des activités culturelles et artistiques au sein de cette université. Ces 32 compétiteurs ont été sélectionnés par un jury composé de spécialistes, sur un total initial de 150 étudiants issus des différents campus de l'université de Tizi-Ouzou. Ils ont participé dans quatre catégories qui sont le chant (12 candidats), la poésie (10), l'art oratoire (5) et le monologue (5), a-t-on appris de même source. La finale qui aura lieu demain mercredi permettra de choisir les trois meilleurs poètes, 3 meilleurs chanteurs, 2 meilleurs orateurs et 2 meilleurs monologues, a indiqué M. Belharat.

## TIARET

**Lancement de la série de rencontres culturelles périodiques**

Une série de rencontres culturelles périodiques a été lancée mardi à la bibliothèque principale de lecture sous le slogan "rencontre écrivain et artistes.

La directrice de la bibliothèque a signalé le lancement de cette série de rencontres culturelles artistiques, organisées par le club culturel "Marhaba" dans le but de rapprocher la famille culturelle (écrivains et artistes) et créer une dynamique culturelle dans la wilaya de Tiaret.

Le directeur de la culture, Benali Amcha, a salué cette initiative qui constitue, selon lui, un espace pour faire connaître des écrivains et des artistes locaux et nationaux, soulignant que les thèmes choisis de ces rencontres "colloquent à l'actualité".

La "rencontre écrivain et artiste", organisée mardi, a abordé le parcours de l'écrivain et historien Amar Belkhdja, natif de Frenda (Tiaret), qui a écrit 34 ouvrages et traité de l'histoire de chouhada et de person-

nalités algériennes dont l'ouvrage "Ali Maachi : art et combat" (1989).

Adoptant une démarche scientifique dans ses recherches sur des réalités et faits historiques, Amar Belkhdja a été nommé docteur Honoris causa de l'université "Ibn Khaldoun" de Tiaret en 2017.

Cette rencontre a été marquée par une vente dédicace des ouvrages de cet auteur.

La première édition de cette manifestation, ayant enregistré la présence d'un nombre d'intellectuels, écrivains, enseignants, étudiants et artistes, a traité du parcours de l'artiste plasticien Hamza Boukhalda de la commune de Machraa Sfa (Tiaret), qui a participé à plusieurs expositions dans le pays et à l'étranger.

L'artiste a exposé, à l'occasion de cette rencontre culturelle, une vingtaine de tableaux dont un a été offert à l'écrivain Amar Belkhdja.

## THÉÂTRE

**Le Tna lance le Prix Mustapha-Kateb des études sur le Théâtre algérien**

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (Tna) lance la première édition du Prix Mustapha-Kateb d'études sur le Théâtre algérien, annoncent les organisateurs sur le site internet du Tna.

Ce prix "annuel" s'adresse aux chercheurs et à celles et ceux qui s'intéressent au Théâtre algérien de "toutes les nationalités", visant ainsi à "soutenir la recherche" et ouvrir le champ aux scientifiques pour

"observer la transformation" de la dramaturgie algérienne, "rassembler et vérifier" l'œuvre et la pratique du théâtre en Algérie.

Trois prix, dotés des sommes de 500.000 DA pour le premier prix, 300.000 DA pour le deuxième et 200.000 DA pour le troisième, sanctionneront les meilleures études sur le Théâtre algérien.

La date limite de dépôt des dossiers de participation au concours de

la première édition de ce prix a été fixée au 31 juillet 2018 et la liste des lauréats sera annoncée lors du prochain Festival national du théâtre professionnel (Fntp).

Considéré comme l'un des symboles du Théâtre algérien, Mustapha Kateb (1920-1989) a voué sa vie au 4<sup>e</sup> art, comme comédien et metteur en scène de plusieurs pièces à succès, avant d'occuper le poste de directeur du Tna durant les années 1980.

## MILA

**Présentation de la générale de la pièce "El Hayet El Abadia" de la troupe du théâtre libre "Milev 86"**

La troupe du théâtre libre "Milev 86" a présenté la générale de sa nouvelle pièce intitulée "El Hayet El Abadia" (la vie éternelle) à la maison de la culture Mebarek El Milil de la ville de Mila.

Se déclinant sur une heure, le spectacle a été réalisé par Abdelbasset Tahmamin qui a également écrit le scénario de la pièce, mettant en vedette de jeunes comédiens talentueux de cette troupe, à savoir Mohamed Amine Dahmani, Haroun Zakrou, Aymène Boudarka et Yaâkoub Daâs. Selon l'artiste Reda Boulbassir, qui a contribué à la réalisation de ce travail et sa scénographie, les événements de la pièce, axée autour des personnages qui se retrouvent dans un champ de bataille sans mémoire, sans

identité, sans savoir qui elles sont, ni comment procéder pour découvrir leur identité, pose la "problématique de l'existence". Certains parmi les spectateurs, ayant assisté jeudi soir à la générale de la pièce, se sont dits "impressionnés" par le spectacle et par la performance des comédiens qui ont fait part de leur espoir d'enrichir l'activité théâtrale et culturelle dans cette wilaya.

La troupe Milev 86, créée en 1986, a de nombreuses œuvres théâtrales à son actif, ayant engrangé des succès telles la pièce "Thamin Ayem El Ousbou" (le huitième jour de la semaine) du dramaturge Ali El Zidi, en plus d'avoir participé à des manifestations en Jordanie et en Tunisie.

## CINÉMA

**«Les 7 remparts de la citadelle» d'Ahmed Rachedi en avant-première au 3<sup>e</sup> Festival d'Annaba du film méditerranéen**

Le film "Les 7 remparts de la citadelle" du réalisateur algérien Ahmed Rachedi sera projeté en avant première à la troisième édition du Festival d'Annaba du film méditerranéen (FAFM) prévu du 21 au 27 mars 2018, a-t-on appris mardi du commissaire du festival, Saïd Ould Khelifa.

Dans une déclaration à l'APS, le commissaire du FAFM a révélé que pas moins de 17 pays méditerranéens ont déjà confirmé leur participation à cette troisième édition placée sous le signe "la paix en Méditerranée" qui aura, cette fois-ci, la Belgique en qualité d'invité d'honneur. Sur les 65 films devant être projetés au cours des sept jours du festival, 15 longs métrages seront en compétition pour remporter le "Anab d'or". Cette édition permettra également au public cinéphile de découvrir les courts métrages réalisés à Annaba dans le cadre des ateliers de formation de la précédente édition du FAFM. En plus des projections prévues à la cinémathèque et au théâtre régional Azzedine Medjoubi et à la Maison de la culture Mohamed Boudiaf, cette édition donnera lieu à des ateliers de formation en photographie et en réalisation, encadrés par des professionnels belges.





CHAMPIONNAT DE JUDO  
ET DE KARATÉ INTER-POLICE  
DU SUD-EST :

## Consécration des représentants de Laghouat et Ouargla

Le judoka Massaoud Remita (Laghouat) et le karatéka Mohamed Rafik Kamou (Ouargla), ont remporté le Championnat régional Sud-Est de judo et de karaté inter-police, qui s'est déroulé lundi et mardi à Laghouat avec la participation de 40 athlètes représentants 6 wilayas.

Dans les épreuves par équipes, c'est également les formations de la Sûreté de wilaya de Laghouat (judo) et Ouargla (karaté) qui ont remporté le trophée.

La compétition a regroupé 40 athlètes représentants les wilayas de Laghouat, Ghardaïa, Ouargla, Biskra, El-Oued et Illizi. L'inspecteur de police du Sud-est, le contrôleur de police Abdessalam Laâlmî, a qualifié ce rendez-vous comme un "jalón" dans la promotion du sport de police qui a fait sortir de nombreux athlètes d'élite ayant honoré les couleurs nationales lors de différentes manifestations internationales.

### Résultats techniques / Judo individuel :

1. Messaoud Remita (Laghouat)
2. Abdelkrim Berahil (Ouargla)
3. Younes Hamel (Biskra)

### Judo par équipes :

1. Laghouat
2. Ouargla
3. Biskra

### Karaté individuel :

1. Mohamed Rafik Kamou (Ouargla)
2. Idriss Chafei (Ouargla)
3. Rabah Boussada (Ouargla)

### Karaté par équipes :

1. Ouargla
2. Illizi.

HANDBALL / DIVISION  
EXCELLENCE MESSIEURS :

## Le programme de la 8<sup>e</sup> journée

Programme de la 8<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de handball, division Excellence messieurs, prévue vendredi :

### Poule A (15h00) :

GS Pétroliers - ES Arzew  
AS Aïn Touta - HBC El-Biar  
O El-Oued - C Chelghoum Laïd  
CRB Barakî - MB Tadjenanet

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	14	7
2. ES Aïn Touta	10	7
3. CRB Barakî	9	7
4. HBC El-Biar	6	7
--. CC Laïd	6	7
6. O El-Oued	4	7
--. ES Arzew	4	6
8. MB Tadjenanet	1	6

### Poule B (15h00) :

CR Bordj Bou Arréridj - CRB N'gaous  
JSE Skikda - MC Oran  
CR El-Harrouch - IC Ouargla  
CRB Mila - MC Saïda

Classement :	Pts	J
1. JSE Skikda	12	7
2. CRBB Arréridj	11	7
--. IC Ouargla	11	7
4. CRB Mila	7	7
5. MC Oran	6	7
6. CR El-Harrouch	4	7
7. MC Saïda	3	7
8. CRB N'gaous	2	7

TENNIS / TOURNOI PALMANOVA CALVIA (TABLEAU SIMPLE) :

## L'Algérienne Inès Ibbou qualifiée au 2<sup>e</sup> tour

La tennismen algérienne Inès Ibbou s'est qualifiée mardi pour le deuxième tour du tournoi Palmanova Calvia (Espagne), après sa victoire par deux sets à zéro contre l'Espagnole Rosa Vínces Mas (6-1, 6-2).

La championne d'Afrique de 2015 avait facilement remporté le premier set, avant de se donner quelques frayeurs au début du deuxième, où elle avait commencé par concéder les deux premiers jeux (2-0), avant de se ressaisir et de l'emporter finalement, après 1h 06min de jeu. Au prochain tour, prévu mercredi, l'Algérienne de 19 ans sera opposée à la tête de série N6, l'Espagnole Yvonne Calle Reimers, qui de son côté a sorti l'Américaine Sarah Lee (6-3, 6-1).

Dans le tableau double, Ibbou s'était qualifiée dès lundi pour le deuxième tour, en battant avec son équipière espagnole Claudia Hoste Ferrer un tandem tchéco-suédois, composé de Gabriela Horackova et Molly Helgesson (6-2, 6-3).

Au prochain tour du tableau double, Ibbou et Ferrer seront opposées aux têtes de série N.3, les Espagnoles Irène Burillo Escorihuela et Olga Parres Azcoitia qui, de leur côté, avaient sorti un solide tandem bulgare-britannique, composé d'Isabella Shinikova et d'Eden Silva (6-4, 6-2).



Le match est prévu ce mardi après-midi, sur le court N.3. Le Palmanova Calvia organisé du 26 février au 4 mars sur les courts en terre battue de l'Académie Guillermo-Villas est le 4<sup>e</sup> tournoi consécutif à Majorque pour l'Algérienne de 19 ans, après les Movistar I, II et III, auxquels elle avait pris part entre le 5 et le 24 février. Dans les deux premières compéti-

tions, Ibbou a été précocement éliminée, mais sur une courbe ascendante, elle a réussi à atteindre les demi-finales du tableau simple lors de son dernier tournoi.

Un bon parcours qui lui a fait gagner neuf places dans le nouveau classement mondial, publié lundi par la World tennis association (WTA), passant ainsi du 670<sup>e</sup> au 661<sup>e</sup> rang. D'un prize-money de

15.000 USD, le tournoi Palmanova Calvia draine la participation de certaines joueuses relativement classées sur le plan mondial, notamment la Russe Marta Paigina (312<sup>e</sup>), l'Espagnole Estrella Cabeza-Candela (344<sup>e</sup>), la Bulgare Isabella Shinikova (380<sup>e</sup>), l'Allemande Katharina Gerlach (392<sup>e</sup>) et la Slovaque Vivien Juhaszova (395<sup>e</sup>).

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES LUTTES ASSOCIÉES :

## L'AG ordinaire le 8 mars à Souidania

La Fédération algérienne des luttes associées (FALA) tiendra son assemblée générale ordinaire (AGO) le 8 mars (9h00) au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales à Souidania (Alger), a appris l'APS auprès de l'instance fédérale. L'ordre du jour de cette AGO portera sur l'examen et l'adoption des bilans moral, financier et technique de l'exercice 2017 ainsi que le plan d'action de l'exercice 2018. Il est également attendu des membres de l'AGO d'examiner le rapport du commissaire aux comptes et la présentation des prévisions financières de la FALA pour le compte de l'année 2018.



JM-2021:

## Nécessité d'accélérer les travaux d'aménagement extérieurs des chantiers en cours

Les instances concernées ont été sommées d'accélérer la cadence des travaux d'aménagement extérieurs des projets sportifs en cours de réalisation à Oran en vue des Jeux méditerranéens (JM) qu'abritera cette ville en 2021, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. Lors de la réunion, présidée la veille par le wali d'Oran, Mouloud Cherif et ayant regroupé les responsables des secteurs compétents, il a été constaté un retard en matière de réalisation du réseau d'assainissement et des aménagements extérieurs des sites concernés par les JM 2021, a précisé la même source. En revanche, le chef de l'Exécutif s'est montré sa-

tisfait de l'état d'avancement des travaux du stade olympique de 40.000 places, dont la cadence a augmenté après la levée de certaines réserves techniques, souligne-t-on de même source. Concernant ce stade toujours, le ministère de la Jeunesse et des Sports devrait trancher dans les deux jours à venir sur le dossier de la société devant être chargée de la pose de la pelouse naturelle qui couvrira le terrain. Par ailleurs, les travaux de viabilisation de l'assiette sur laquelle sera réalisée la deuxième tranche du complexe olympique, à savoir une salle omnisports et un complexe nautique, ont atteint les 40%, ont fait savoir les

services de la wilaya, jugeant "appréciable" l'état d'avancement des chantiers du village méditerranéen. La réception de la totalité des équipements du complexe sportif, implanté dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran) est prévue pour la fin de l'année 2019, rappelle-t-on. Récemment, le président du Conseil international des Jeux méditerranéens, Amar Addadi, s'est félicité de l'évolution des travaux au niveau des différentes infrastructures sportives et hôtelières à Oran concernées par les Jeux, mais a regretté le fait que le comité d'organisation de ces JM ne soit pas encore officiellement installé.

## COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (QUARTS DE FINALE) : MCA-MOB à l'affiche, le CR Zaouia pour créer la sensation

Les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, prévus demain et samedi, seront marqués par l'affiche entre le MC Alger et le MO Béjaïa, alors que le petit poucet de l'épreuve, le CR Zaouia (Régionale 1/Blida) tentera de prolonger son rêve en accueillant le leader de la Ligue 2, l'AS Ain M'lila.

Le MC Alger, sur une courbe ascendante, devra se méfier d'une formation béjaouie capable de mettre en péril l'objectif d'une 9e couronne que vise le club de la capitale, engagé sur trois fronts cette saison : Championnat-Coupe-Ligue des champions.

L'actuel dauphin de la Ligue 2, dirigé par l'entraîneur Rachid Bouaratta, compte jouer son va-tout jusqu'au bout dans cette épreuve, même si son objectif primordial reste l'accession en Ligue 1.

La dernière opposition entre les deux équipes en Dame Coupe avait eu lieu le 30 décembre 2011 dans le cadre des 32es de finale.

Le MCA s'était imposé au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa au terme de la séance fatidique des tirs au but (1-1, aux t.a.b. 4-3). Le MOB ne compte qu'un seul trophée remporté en 2015 sous la conduite d'Abdelkader Amrani. L'USM Bel-Abbès, où rien ne va plus en championnat avec deux défaites de rang dont une à domicile (face au MC Oran 5-2, ndr), accueillera la JS Saoura, qui se trouve pratiquement dans la même situation puisque les gars du Sud-Ouest sont sans la moindre victoire en Ligue 1 depuis la 17e journée. Une rencontre de coupe entre deux bêtes blessées donc qui aspirent à atteindre le dernier carré, même si les joueurs de Si Tahar Chérif El-Ouezani partiront avec les faveurs des pronostics car bénéficiant notamment des avantages du terrain et du public.

### CR Zaouia : le petit poucet aux grandes ambitions

"Notre objectif est d'aller le plus loin possible dans cette épreuve et prolonger le plaisir. Nous allons affronter une coriace formation de l'ASAM, leader de la Ligue 2. Nous n'avons aucun complexe", a affirmé l'ancien international algérien et actuel entraîneur du CR Zaouia, Réda Zouani.

Une manière pour lui d'annoncer la couleur sur les ambitieuses intentions de son équipe de viser les demi-finales et créer ainsi la sensation.

Le CRZ, issu de la wilaya de Blida, s'est frayé une place au soleil dans cette compétition, parvenant à atteindre les quarts de finale pour la première fois de son histoire.

Pour pouvoir prolonger son rêve, l'équipe est appelée à passer l'écueil de l'ASAM, véritable révélation de la Ligue 2 et qui s'approche davantage de l'accession en élite.

Un match difficile attend donc les coéquipiers de Bouziane Hadj-Sadok, à moins qu'ils trouvent les ressources nécessaires pour éliminer l'ASAM, ce qui constituerait une véritable performance.

Enfin, la JS Kabylie, qui a renoué avec la victoire en championnat après 13 matchs de disette, aura à cœur de confirmer son réveil en passant l'écueil de la lanterne rouge de la Ligue 1, l'USM Blida.

Dirigée par le nouvel entraîneur Youcef Bouzidi, en remplacement de Nouredine Saâdi, la formation kabyle partira favorite vu que les joueurs se sont libérés désormais sur le plan psychologique et semblent plus que jamais décidés à rétablir l'image ternie du club dont le dernier trophée remonte à 2011.

La commission d'organisation de la Coupe d'Algérie va trancher mercredi le stade qui abritera cette rencontre. Elle avait évoqué auparavant la possibilité de délocaliser le match dans une autre enceinte sous prétexte que le stade du 1<sup>er</sup>-novembre de Tizi-Ouzou dispose de moins de 20.000 places.

### Le programme des quarts de finale

Programme des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football (seniors), prévus vendredi et samedi (16h00):

#### Vendredi 2 mars :

A Alger (5<sup>e</sup>-juillet) : MC Alger - MO Béjaïa  
A Blida (Tchaker) : CR Zaouia - AS Ain M'lila

#### Samedi 3 mars :

A Sidi Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - JS Saoura  
**NB : le match JS Kabylie - USM Blida est en étude de désignation.**

APS

## LIGUE 1 (22E JOURNÉE) : Le leader en péril à Sétif, le CRB pour poursuivre son redressement

Le CS Constantine, leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, sera devant un véritable test révélateur en se rendant à Sétif pour affronter l'ESS, alors que le CR Belouizdad aura à cœur de poursuivre son redressement, à l'occasion de la première partie de la 22e journée prévue aujourd'hui et demain.



Le CSC (1er, 42 pts), qui reste sur une victoire à domicile face à l'US Biskra (1-0), effectuera ainsi un voyage périlleux chez son voisin de l'ES Sétif (8e, 30 pts) qui aspire à confirmer son réveil et du coup se rapprocher du podium.

Les Sétifiens, tenants du titre, accusent un retard de douze points sur le leader et la défense de leur couronne relève pratiquement de l'impossible.

Le club de Cirta compte revenir avec un bon résultat des hauts plateaux et surtout aller caresser plus que jamais le rêve de remporter un titre qui fut

le CSC depuis sa dernière et unique consécration en 1997.

Le CR Belouizdad (10e, 23 pts) n'est pas encore sorti d'affaire. La réception de l'Olympique Médéa, un concurrent direct pour le maintien (9e, 24 pts) reste une occasion pour les joueurs de l'entraîneur marocain Rachid Taoussi de poursuivre leur mission de sauvegarde.

La formation de Médéa, tenue en échec à la maison par l'ESS (0-0) lors de la précédente journée, tentera de damer le pion au Chabab, même si ce dernier commence à retrouver ses repères.

L'USM Alger (4e, 32 pts) se rendra pour sa part du côté de la capitale des Ziban pour défier l'US Biskra (12e, 22 pts) dans un match qui reste, a priori, ouvert à tous les pronostics.

Les "Rouge et Noir" devront se méfier d'une équipe de Biskra qui a remporté ses trois matchs disputés à domicile depuis le début de la phase retour.

Les autres rencontres de la 22e journée se dérouleront les 9, 10 et 13 mars en raison de l'engagement du MC Alger, de l'ES Sétif, du CR Belouizdad et de l'USM Alger aux compétitions africaines interclubs.

### Le programme des rencontres

Programme de la 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, dont les matchs avancés auront lieu aujourd'hui et demain.

#### Aujourd'hui 1er mars :

CR Belouizdad - Olympique Médéa (17h00)

#### Demain 2 mars :

US Biskra - USM Alger (16h00)  
ES Sétif - CS Constantine (18h00)

#### Vendredi 9 mars :

USM El-Harrach - JS Kabylie (16h00)

#### Samedi 10 mars :

USM Bel-Abbès - USM Blida (16h00)

#### huits clos

DRB Tadjanenet - Paradou AC (16h00)

NA Hussein-Dey - JS Saoura (16h00)

#### Mardi 13 mars :

MC Alger - MC Oran (17h00)

### Classement :

	Pts	J
1). CS Constantine	42	21
2). MC Oran	38	21
3). MC Alger	34	21
4). Paradou AC	32	21
→). JS Saoura	32	21
→). USM Alger	32	21
7). NA Hussein-Dey	31	21
8). ES Sétif	30	21
9). Olympique Médéa	24	21
10). USM Bel-Abbès	23	21
→). CR Belouizdad	23	21
12). US Biskra	22	21
→). JS Kabylie	22	21
14). DRB Tadjanenet	21	21
15). USM El Harrach	18	21
16). USM Blida	15	21

## LIGUE 2 "MOBILIS" :

### L'entraîneur Benchadli se dit favorable à la proposition du WA Tlemcen

L'entraîneur Djamel Benchadli s'est dit, hier, favorable à l'idée de succéder à Kheirredine Kherris aux commandes techniques du WA Tlemcen après avoir reçu un contact dans ce sens de la part des dirigeants de ce club de Ligue deux de football, a-t-on appris de l'intéressé.

"J'ai rendez-vous ce mercredi en fin d'après midi avec les dirigeants du WAT qui m'ont officiellement contacté pour succéder à Kherris après la démission de ce dernier. Tout sera donc tiré au clair après cette entrevue", a déclaré Benchadli à l'APS. Kherris a quitté son poste mardi après l'enchaînement des

mauvais résultats de son équipe, notamment depuis le début de la phase retour. Le nul concédé à domicile contre l'ASM Oran (1-1), vendredi dernier pour le compte de la 21e journée après trois défaites de rang, a compliqué davantage sa position.

Pour Benchadli, la situation du WAT est certes difficile, mais pas impossible à surmonter, estimant que le club des Zianides dispose toujours de ses chances pour éviter la relégation, surtout qu'il reste encore neuf journées à disputer.

Benchadli est resté inactif cette saison après avoir entraîné l'ASM Oran, lors des dernières journées

de l'exercice précédent, contribuant à son maintien en Ligue 2.

Le WAT, qui a retrouvé le deuxième palier l'été passé, occupe la 13e place au classement, soit premier non reléguable, avec 21 points, et compte une seule longueur d'avance sur le 14e, le MC El Eulma. Le championnat de Ligue 2 observe un arrêt ce week-end en raison du déroulement des quarts de finale de la coupe d'Alger.

La compétition reprendra le vendredi 9 mars avec le déroulement de la 22e journée qui verra le WAT rendre visite au co-dauphin, le MO Béjaïa.

## LIGUE 1 FRANÇAISE/LILLE :

### Écarté par Galtier, Benzia va réintégrer le groupe pour le déplacement à Nice

L'attaquant international algérien de Lille Yassine Benzia, écarté par son entraîneur Christophe Galtier, devrait réintégrer le groupe en vue du match en déplacement face à l'OGC Nice demain, en ouverture de la 28e journée du championnat de Ligue 1 française de football, rapportait hier le site du quon-

dien sportif L'Equipe.

Benzia (23 ans) ne figurait pas dans le groupe qui a perdu contre Angers samedi (1-2), une semaine après avoir passé l'intégralité du match contre Lyon (2-2) sur le banc des remplaçants.

"C'était un choix fort de ma part et j'espère que je n'aurai plus à le faire", avait

indiqué samedi l'entraîneur Christophe Galtier, appelé à expliquer les raisons de la mise à l'écart du joueur. L'attitude de Benzia, formé à l'Olympique Lyon, au moment de son remplacement à la 55e minute du match à Nantes (2-2), le 11 février, n'a pas été du goût de Galtier. L'Algérien avait alors manifesté

son incompréhension quant au choix du technicien nordiste. Les deux hommes se sont parlé et, au sein du club, on indiquait mardi soir que "l'ambiguïté était levée", précise la même source. Benzia (2 sélections avec l'équipe nationale/1 but) devrait être retenu donc pour le déplacement à Nice.

## MATCH AMICAL : Algérie (U21)- Palestine 0-1

La sélection algérienne de football des moins de 21 ans (U21) s'est inclinée devant la sélection palestinienne (A) sur le score de 0-1 (mi-temps : 0-1), en match amical de préparation, disputé mardi au stade du 5 juillet (Alger).

L'unique but de la rencontre a été inscrit Samah Meraâba (38') pour la Palestine.

Cette rencontre amicale des hommes de Boualem Charef entre dans le cadre de leur préparation pour les Jeux méditerranéens 2018 à Tarragone (Espagne) et les éliminatoires des Jeux olympiques 2020 de Tokyo (Japon).

De son côté, la sélection palestinienne dirigée par l'entraîneur bolivien, Julio Cesar, prépare son avant-dernier match des éliminatoires de la Coupe d'Asie 2019 face à Oman.

### Déclarations

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue du match amical préparatoire entre l'équipe nationale des moins de 21 ans (U-21) et la sélection de la Palestine (0-1), disputé mardi au stade du 5-juillet d'Alger :

**Boualem Charef (sélectionneur/ Algérie) :** " Nous nous sommes procurés plusieurs occasions de scorer, mais nous avons manqué de réalisme devant les buts.

Je pense que mes joueurs manquent de confiance. Nous avons eu des difficultés à faire circuler rapidement la balle de la défense à l'attaque, ce qui reste à mon sens assez logique au vu de l'absence de cohésion.

Nous n'avons pas travaillé l'aspect tactique et notre objectif était essentiellement axé sur l'évaluation individuelle des joueurs.

En dépit de cette défaite, je relève quelques points positifs.

Cette rencontre nous a permis de découvrir certains joueurs alors que d'autres ont confirmé tout le bien qu'on pensait d'eux.

J'estime que le noyau existe, avec plus de travail de ses joueurs au sein de leurs clubs et en sélection, cette équipe aura son mot à dire sur le plan international.

**Kamel Belaârbî (milieu de terrain/ Algérie U-21) :** " Je pense que nous avons réalisé un bon match.

Nous sommes en train de chercher la cohésion qui nous fait défaut d'autant que nous jouons ensemble depuis une courte durée seulement.

Nous allons axer notre travail dans les prochains stades sur l'amélioration de la coordination et la nécessité de faire progresser l'aspect collectif de notre jeu "

**Abdellatif Al-Bahdari (capitaine/ Palestine) :** " Tout d'abord, je tiens à remercier le peuple algérien pour l'accueil qui nous a réservé.

Je remercie également la fédération algérienne (FAF) et le Gouvernement algérien de nous avoir donné l'occasion de venir en Algérie et jouer ce match amical. Nous nous sentons vraiment chez nous. Cette rencontre nous a été très bénéfique sur tous les plans, un bon test en vue du prochain match face à Oman le 27 mars dans le cadre des qualifications de la Coupe d'Asie des nations 2019 où un bon résultat nous permettrait de terminer leader".

**Samah Meraâba (attaquant/ Palestine) :** " Les peuples algérien et palestinien sont indissociables. Nous remercions les Algériens pour cet accueil qui reflète la solidarité de l'Algérie avec la Palestine. Mon rêve est de jouer un jour contre l'Algérie en terres palestiniennes pour faire durer la fraternité.

Nous avons beaucoup appris de ce test amical sous la conduite de notre nouveau sélectionneur (Julio César, ndlr) qui aspire à faire appliquer un nouveau plan de jeu et offrir l'opportunité aux jeunes joueurs.

Notre objectif est de remporter le dernier match des qualifications de la Coupe d'Asie 2019 face à Oman et terminer la campagne en tête de notre groupe".

APS

## Portugal- Algérie en amical le 7 juin prochain

Le Portugal affrontera l'Algérie le 7 juin prochain au Portugal en match amical dans le cadre de sa préparation pour la phase finale de la Coupe du monde 2018, a annoncé mardi la Fédération portugaise de football (FPF) sur son compte twitter. Le lieu et l'heure de la rencontre seront communiqués prochainement, a précisé la même source.

Ce sera la première confrontation entre le Portugal de Cristiano Ronaldo et l'Algérie. Avant d'affronter les Verts, le Portugal dirigé par le sélectionneur Fernando Santos disputera un premier match amical contre la Tunisie le 28 mai prochain au Portugal et un second contre la Belgique le 2 juin, selon la FPF.

Le Portugal figure dans le groupe B au Mondial 2018 en Russie (14 juin - 15 juillet) en compagnie de l'Espagne, l'Iran et le Maroc.

Avant de croiser le fer avec le Portugal, la sélection algérienne dirigée par Rabah Madjer disputera deux matchs amicaux en mars prochain face à son homologue tanzanienne, le 22 mars au stade du 5-juillet d'Alger, et l'Iran le 27 mars à Graz (Autriche).



En vue de ces deux tests amicaux, les Verts effectueront un stage du 19 au 27 mars au Centre tech-

nique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger).

Les Verts préparent les éliminatoires de la Coupe

d'Afrique des Nations CAN-2019 dont la deuxième journée est prévue en septembre prochain.

## L'association La Radieuse d'Oran honore deux anciens joueurs du WA Tlemcen



L'association La Radieuse d'Oran a rendu, mardi au siège de la wilaya de Tlemcen, un hommage particulier à deux anciens joueurs du Widad de Tlemcen, le défunt Rebai Mohamed plus connu sous le nom de Nava et l'ancien défenseur Belarbi.

En présence des autorités locales, à leur tête le wali Ali Benyaïche, d'anciens joueurs du widad des années soixante-dix, quatre-vingt et quatre-vingt-dix et d'anciens diri-

gents et entraîneurs du club phare de la capitale des Zianides, le président de Radieuse, Kada Chafi a rappelé que cette action s'insère dans le cadre des activités de solidarité de l'association envers les anciens joueurs vivants ou décédés de toutes les régions du pays pour lutter contre l'oubli. Après avoir présenté les dirigeants et membres de l'association, notamment Lakhdar Belloumi, Fodil Megharia, Nacer Benchiha, Redouane Benzerga, ancien joueur du WAT et l'ancien arbitre Mohamed Hansal, il a cité, entre autres, les ex joueurs du widad, Benyelles, Belkhodja, Bettou, Mortada, Lachachi et l'ancien secrétaire général et actuel président du WAT, Nasreddine Soulimane. Intervenant à cette occasion, le responsable de l'exécutif a mis l'accent

sur l'importance de cette action de solidarité et de proximité qui fait sortir de l'oubli d'anciens sportifs, faisant savoir qu'il était disposé à résoudre les difficultés sociales des anciens joueurs du WAT. Tout en réitérant son soutien indéfectible à l'équipe du WAT qui évolue en Ligue 2 professionnelle, Ali Benyaïche a annoncé que de nouvelles dispositions allaient être prises en faveur du club, en collaboration avec le président Nasreddine Soulimane pour faire face à la période difficile que traverse l'équipe.

Le chef de l'exécutif compte, par ailleurs, sur les anciens joueurs du WAT, pour engager une réflexion permettant à l'équipe, durant la prochaine saison, d'accéder en Ligue 1 professionnelle.

L'association Radieuse a saisi cette opportunité pour honorer le wali de Tlemcen pour son aide au mouvement sportif et juvénile, ainsi qu'aux journalistes de la radio locale, Khaled Arbi et de l'APS.

## LIGUE DES CHAMPIONS ET LIGUE EUROPA : L'UEFA annonce des changements de règlement

L'Union européenne de football (UEFA) a officialisé les changements de règlement pour la Ligue des champions et la Ligue Europa sur la période 2018-2021. Concernant la Ligue des champions (C1), si les quatre premiers pays à l'indice UEFA (Espagne, Angleterre, Italie, Allemagne) bénéficieront d'un ticket d'accès direct à la C1 pour les quatre premiers de leur Championnat, la refonte du système qualificatif de la compétition, permet dorénavant à 26 clubs d'intégrer directement la phase de groupes (contre 22 cette saison).

Si le vainqueur de la Ligue Europa est qualifié pour la prochaine C1 par son classement dans son Championnat, une place qualificative directe pour la phase de groupes sera alors libérée en faveur du 5e pays à l'indice UEFA, à savoir aujourd'hui... la France.

Ainsi, par exemple, si l'une des deux équipes entre Dortmund (2e de la Bundesliga) ou l'Atlético de Madrid (2e en Espagne) conserve son rang dans son Championnat et gagne la Ligue Europa cette saison, le troisième de la Ligue 1 (actuellement Mar-



seille) intégrerait directement la phase de groupes

de la prochaine Ligue des champions.

**LEWANDOWSKI VOUDRAIT QUITTER LE CLUB**

Le changement d'agent de Robert Lewandowski pourrait aussi le mener loin de la Bundesliga l'été prochain. Le Bayern Munich pourrait bien perdre Robert Lewandowski l'été prochain. L'attaquant aurait récemment fait part de ses intentions à son club, révèlent Sky Sports et Sport Bild ce mardi. Il voudrait en effet quitter la Bavière dès l'été prochain.



**Déjà un problème Alexis Sanchez**

Alexis Sanchez a fait le choix cet hiver de quitter Arsenal pour Manchester United. La direction du club anglais regretterait déjà l'investissement fait sur le Chilien, auteur d'un but en 4 matchs de championnat. Ancien joueur du FC Barcelone, Alexis Sanchez a été transféré d' Arsenal à Manchester United le 22 janvier passé. Les dirigeants du club entraîné par José Mourinho ont du déboursé 42 millions d'euros, un montant qu'ils regretteraient déjà, selon The Mirror, du fait de son faible rendement.

Ryan Giggs avait déclaré à propos de l'ancien Gunners : «C'est un grand joueur. Il a seulement marqué un but à ce jour, donc je suis sûr qu'il voudrait faire mieux que ça, mais je pense que ce qu'il fait est correct. Ses coéquipiers tentent toujours de savoir ce qu'il aime, ce qu'il n'aime pas... Parfois, un grand joueur s'intègre tout de suite, il faut parfois un peu plus de temps. Je ne pense pas qu'il faille s'inquiéter pour Alexis Sanchez, il est un des meilleurs joueurs.»

Ryan Giggs est un ancien footballeur gallois. Il est l'actuel sélectionneur des Pays de Galles. L'ancien milieu de terrain a fait toute sa carrière à Manchester United où il a totalisé 963 matchs et inscrit 169 buts. Forcément un homme très écouté en ce qui concerne l'actualité de Manchester United.

**RONALDINHO FAN DE KANE**

**Actuel meilleur réalisateur de Premier League avec 24 buts au compteur, Harry Kane réalise encore une saison fantastique avec Tottenham.**

Des performances qui ont tapé dans l'œil de Ronaldinho. L'ancien international brésilien n'a aucun doute sur le potentiel de l'attaquant anglais (24 ans), qu'il verrait très bien évoluer chez un grand d'Europe, lui dont le nom circule notamment du côté du Real Madrid. "Ça fait déjà longtemps que c'est un grand joueur, mais c'est clair qu'il a encore passé un nouveau palier cette saison. Il évolue maintenant à un tel niveau que tous les clubs voudraient de lui. Il pourrait aller dans n'importe quel club en Europe", a confié l'ancien Barcelonais au Mirror.



**Arsenal : le petit regret de Giroud**

"Je ne sais pas si on peut vraiment appeler ça un regret mais j'ai un petit goût d'inachevé parce que j'aurais vraiment voulu gagner la Premier League avec Arsenal. On n'efface pas cinq ans et demi comme ça mais je l'ai répété assez souvent : c'était mon objectif. Après, ce n'est pas fini, je suis toujours en Premier League, désormais je suis à Chelsea. Pour cette année, je pense que c'est râpé pour le titre mais l'année prochaine on affichera de belles ambitions", a confié l'ancien Montpellierain pour SFR Sport.

**MATUIDI BIENTÔT DE RETOUR**

Une bonne nouvelle pour Blaise Matuidi ? Écarté des terrains depuis trois semaines en raison d'une blessure à la cuisse, le joueur devrait rapidement retrouver la compétition avec la Juventus Turin. L'international tricolore a repris les séances collectives cette semaine avec la Vieille Dame et pourrait même figurer dans le groupe turinois pour la réception de l'Atalanta Bergame ce dimanche en Serie A. Malgré tout, Massimiliano Allegri ne devrait pas prendre trop de risques avec son milieu de terrain pour être sûr de pouvoir compter sur sa présence le 7 mars prochain contre Tottenham en Ligue des Champions.



**Evra durement touché au tibia**

Patrice Evra a connu samedi sa première titularisation en Premier League depuis mai 2014, avec West Ham, sur la pelouse de Liverpool. Malgré la défaite (4-1) et la blessure au tibia qu'il a subie (trois points de suture pour une entaille), l'ancien Marseillais a pris du plaisir. "Pas un bon résultat, mais je suis content d'être de retour en Premier League. Ce jeu et ces tackles m'ont manqué", a écrit le latéral français, qui a publié une photo de son entaille à la jambe.



## ALGÉRIE - ONU

### Droits de l'Homme: le SG du MAE met en avant à Genève les avancées réalisées par l'Algérie

Les avancées réalisées par l'Algérie en matière de promotion et de protection des droits de l'homme ont été évoquées par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Noureddine Ayadi, lors de la 37<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU hier à Genève.

"L'exercice d'évaluation des avancées réalisées en matière de promotion et de protection des droits de l'homme et des défis auxquels chacun de nos pays est confronté, m'amène à évoquer les avancées réalisées par l'Algérie, qui comme vous le savez a honoré son engagement en présentant, en mai dernier, son troisième rapport devant le mécanisme d'examen par les pairs : l'UPR", a indiqué M. Ayadi, qui dirige la délégation algérienne aux travaux de cette session qui a débuté lundi dernier.

Il a affirmé que "cet exercice a été productif puisqu'il nous a permis, de faire le point sur les engagements contractés lors de notre second passage en 2012", ajoutant que "les engagements ont été dans leur très grande majorité acceptés et l'Algérie s'emploie, à travers l'approfondissement du processus démocratique, à la réalisation de toutes les recommandations, à l'exception de celles qui, clairement, ne sont pas en phase avec la Constitution du pays, avec les choix souverains du peuple algérien ou avec les valeurs de la société algérienne".

"Pour l'heure, nous poursuivons la réforme législative consécutive à la révision constitutionnelle, en vue d'adapter notre arsenal juridique portant sur les libertés d'association, de réunion, de manifestation, d'opinion et d'expression, de démocratie participative ainsi que sur la gouvernance locale à travers des amendements aux codes de la commune et de la wilaya", a-t-il dit.

Il a affirmé que des consultations élargies, impliquant tous les acteurs y compris la société civile, ont permis la mise en œuvre des textes d'application de la révision constitutionnelle de février 2016 et ont permis l'adoption de plusieurs lois.

Il s'agit, a-t-il cité, de la loi portant organisation et fonctionnement des deux chambres du Parlement et de leur relation avec le Gouvernement, de la loi organique relative à la Haute instance indépendante de surveillance des élections, de la loi portant régime électoral, de la loi instituant le Conseil national des droits de l'homme et la loi amendant le code de procédure pénale et le Code pénal : double degré de juridiction, peines de substitution, empreinte génétique.

Le diplomate algérien a indiqué avoir évoqué ces textes, à titre indicatif, pour souligner "l'irréversibilité du processus démocratique, de l'option pluraliste et de la démarche participative que l'Etat mène, sous l'impulsion du Président Bouteflika".

"C'est dans le même esprit que le pays a enregistré des avancées décisives en matière de réappropriation, par le peuple algérien, d'une partie de son identité nationale en inscrivant dans la Constitution la langue amazighe comme langue nationale, plus récemment comme langue officielle, tout en consacrant Yannayer, premier jour du calendrier amazigh, première décision du genre dans notre région d'appartenance culturelle et civilisationnelle et mettant ainsi en relief tout à la fois la diversité et la richesse de son patrimoine millénaire", a-t-il ajouté.

M. Ayadi a déclaré que "toutes ces initiatives s'inscrivent en droite ligne des engagements figurant au programme du Président de la République, programme qui a pour objectif, d'une part, le rétablissement de la paix, de la sécurité et de la concorde civile, après une décennie de violence terroriste et, d'autre part, la relance de l'économie sur une base assainie".

"L'offre de paix et la politique de réconciliation nationale ont été le catalyseur de cette démarche qui a produit des résultats tangibles et permis le retour de la paix civile", a-t-il poursuivi.

Il a expliqué que "cette démarche d'apaisement est accompagnée et confortée par une politique de dé-radicalisation et de prévention de l'extrémisme violent" se caractérisant par notamment le renforcement de l'expression démocratique, la réappropriation de l'espace religieux, la formation des hommes de cultes aux référents nationaux et au discours de tolérance et la réforme de l'école, son interaction avec les valeurs de la République et de la citoyenneté, la refonte des livres et des contenus pédagogiques et l'ouverture sur l'universel".

"La promotion du rôle de la femme dans les institutions élues et la lutte contre toutes les formes de discriminations dont elle peut faire l'objet, l'emploi des jeunes à travers des dispositifs d'aide et de facilité d'accès au crédit bonifié, les facilitations et l'encouragement de l'investissement dans la sphère médiatique et la valorisation de la diversité culturelle et la promotion des festivals et des activités artistiques" figurent aussi dans cette démarche d'apaisement, a-t-il ajouté.

Il a estimé que "cette politique, innovante et hautement salutaire, a grandement contribué au rétrécissement des espaces de la propagande djihadiste qui ne trouve plus d'écho auprès de la jeunesse algérienne". "Le vivre ensemble en paix, qui est la matrice de la politique de la réconciliation nationale, a eu un prolongement au plan international puisqu'à l'initiative de mon pays, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté par consensus, le 8 Décembre 2017, le projet de résolution proclamant le 16 Mai : journée internationale du vivre ensemble en paix", a rappelé le SG du ministère des Affaires étrangères.

APS

## ALGÉRIE - BOSNIE HERZÉGOVINE

### Le Président Bouteflika félicite son homologue bosniaque pour la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine, Dragan Covic, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il a exprimé son "entière disponibilité" à œuvrer à l'approfondissement des liens d'amitié entre les deux pays.

"Au moment où votre pays célèbre sa fête nationale, il me plaît de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations ainsi que mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple bosniaque ami", a écrit le président Bouteflika dans son message. "Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour vous assurer de mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, à l'approfondissement et à la consolidation des liens d'amitié entre nos deux pays, en vue de les hisser au niveau des attentes de nos deux peuples amis", a ajouté le président de la République.

Il a écrit le président Bouteflika dans son message. "Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour vous assurer de mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, à l'approfondissement et à la consolidation des liens d'amitié entre nos deux pays, en vue de les hisser au niveau des attentes de nos deux peuples amis", a ajouté le président de la République.



## ALGÉRIE - ONU - SAHARA OCCIDENTAL

### L'Algérie appelle au pourvoi d'une composante droits de l'Homme dans la MINURSO

L'Algérie a réitéré hier à Genève, lors de la 37<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme, le pourvoi d'une "composante droits de l'Homme" dans la Mission des Nations unies pour le référendum du Sahara Occidental (MINURSO), tout en renouvelant son appel à l'envoi de missions régulières du bureau du Haut-Commissaire dans le territoire occupé du Sahara Occidental.

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Noureddine Ayadi, qui dirige la délégation algérienne aux travaux de cette session, a indiqué que l'Algérie, "depuis plus de quatre décennies, n'a cessé de rappler la responsabilité historique des Nations unies vis à vis de ce territoire et sa population", indiquant que "l'occupation par la force du Sahara occidental et la négation des droits fondamentaux du peuple de ce territoire non autonome, notamment son droit inaliénable à l'autodétermination, méritent l'attention pleine de notre Conseil".

"La MINURSO, comme le Bureau

du Haut-Commissaire se doivent de veiller au respect des droits de l'Homme dans ce territoire qui relève de la responsabilité des Nations Unies", a-t-il déclaré, ajoutant que cette exigence est d'autant plus opportune que les violations des droits de l'homme par le Maroc dans les territoires sahraouis occupés "sont quotidiennement relevées et documentées à travers les rapports des organisations internationales et des ONGs notamment Amnesty international et Human Rights Watch".

Il a relevé que "les défenseurs des droits de l'homme sont interdits d'accès dans les territoires occupés du Sahara occidental comme l'attestent les mesures prises régulièrement et plus récemment par les autorités marocaines".

La semaine dernière, "un défenseur sahraoui des droits de l'homme est mort dans une prison marocaine à la suite des sévices et de la torture qu'il a subie dans les différents lieux de détention", a-t-il dénoncé.

Sur la Palestine, le diplomate algérien a indiqué que "notre Conseil est saisi de la question palestinienne et

lui consacre, à juste titre, un point spécifique de son ordre du jour", soulignant ainsi "la centralité de cette question dans l'agenda de notre organisation".

Il a, par ailleurs, appelé la communauté internationale à "s'inspirer, plus que jamais, de Nelson Mandela pour promouvoir un monde meilleur, un monde de tolérance, de paix, de solidarité et de respect mutuel".

"L'Afrique s'approprie cette année à commémorer le centenaire d'un grand défenseur des droits de l'homme de notre époque en Afrique et dans le monde, un homme qui a incarné les valeurs de pardon et de respect de la diversité dans le monde.

Le Président Nelson Mandela, emblème de la lutte contre le racisme et les inégalités, a symbolisé l'engagement infatigable d'un homme pour la liberté de son peuple et pour la dignité humaine.

Il était également la figure d'un idéal de vivre ensemble dans le cadre des valeurs universelles des droits de l'homme", dira-t-il.

## ALGÉRIE - TUNISIE

### M.Guitouni et le chef du Gouvernement tunisien examinent les moyens de renforcer la coopération énergétique bilatérale

Le ministre de l'Energie, M. Mustapha Guitouni, a été reçu, mardi après-midi à Tunis, par le chef du gouvernement tunisien, M. Youssef Chahed, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale notamment dans le secteur de l'énergie, indique un communiqué du ministère.

S'exprimant en marge de la tenue du comité ministériel bilatéral Energie algéro-tunisien, les deux parties "ont évoqué les relations bilatérales algéro-tunisienne qualifiées de relations d'exception ainsi que des voies et moyens de les renforcer davantage notamment dans le domaine énergétique et des hydrocarbures", souligne le communiqué.

Co-président les travaux de ce comité, M.Guitouni avait approuvé avec son homologue tunisien, M. Khaled

Kaddour, le lancement des travaux d'approvisionnement de la ville historique de Sakiet Sidi Youcef en gaz naturel à partir des réseaux algériens. M. Guitouni a souligné "l'importance symbolique de cette décision qui vient en application des orientations et instructions du Président de la République M. Abdelaziz Bouteflika dans le cadre des actions de commémoration des événements historiques de Sakiet Sidi Youcef durant lesquels des martyrs algériens et tunisiens sont tombés au champ d'honneur".

Le projet de réalisation devrait se concrétiser avant la fin de l'année en cours.

Les parties se sont également entendues sur la poursuite des discussions autour du renouvellement du contrat d'approvisionnement de la Tunisie en gaz naturel au-delà de 2019, de

l'alimentation de la Tunisie en gaz butane et de l'augmentation des volumes d'approvisionnement en GPL.

Les discussions entre les deux parties ont porté sur les contrats et projets liés à l'exploration et la production des hydrocarbures et sur la nécessité d'accélérer les travaux sur les blocs de portefeuille d'exploration de Numhyd, société algéro-tunisienne (Etap et Sonatrach) situés au sud des frontières algéro-tunisiennes.

Concernant le volet électricité, les deux ministres ont décidé de poursuivre les efforts de développement des capacités d'interconnexion pour consolider le système électrique régional et faciliter les échanges commerciaux et de secours dans le cas d'incidents majeurs, selon le ministère.

Les ministres ont, en outre, abordé la possibilité de

mise en place d'un jumelage entre les agences algérienne et tunisienne d'efficacité énergétique (Aprue et Anne) et de renforcer le volet formation ainsi que les échanges d'expériences et de savoir-faire entre les deux pays. Le Procès verbal de cette réunion du comité bilatéral a été signé par les deux ministres, en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Tunisie, M. Abdelkader Hadjar. La réunion a été une occasion pour les deux parties de faire le point sur les travaux réalisés suite à la dernière réunion du comité bilatéral tenu à Alger le 07 février 2017.

Les relations qui lient les deux pays ont été qualifiées d'exceptionnelles par les deux ministres, notamment sous l'impulsion du Président tunisien Mohammed Béji Caïd Essebsi.